



GREFFE DU TRIBUNAL DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
DE PARIS

1, QUAI DE LA CORSE - PASQUALE PAOLI
75198 PARIS CEDEX 04

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
11 AV D'EPREMESNIL
78400 CHATOU

N° de Refus : 2025-55664 (2025TP0641679)

Date du Refus : 15/12/2025

Société : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE (2007B06202)

Date de clôture de l'exercice : 31/08/2025

Contrôleur : amandinem

NOTIFICATION DE DECISION DE REFUS D'ENREGISTREMENT DE DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Nous avons le regret de vous aviser que votre demande d'enregistrement déposée au Greffe du tribunal des activités économiques de Paris n'est pas conforme aux dispositions applicables :

Les motifs de refus sont les suivants :

- Déjà déposé pour cet exercice

Des frais de réclamation vous seront demandés lors de la régularisation sur le site Internet.

Délivré à Paris, le 15 décembre 2025

Le Greffier,

Il s'agit d'un dépôt rectificatif.
Comme indiqué sur la synthèse.
Merci -

Rappels :

Tout dépôt de comptes annuels est à faire en un exemplaire daté et certifié conforme par le représentant légal.

Vous disposez d'un délai de deux semaines pour régulariser, passé ce délai votre dossier sera rejeté définitivement.

Il est indispensable de déposer des documents lisibles, de mentionner la dénomination complète, le siège social et le numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés.

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 6.000.000 euros
Siège social : 203, rue de Bercy
75012 PARIS
351 329 503 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31/08/2025, s'élevant à **4.720.917,28 euros :**

- Montant du poste « Autres réserves »	+ 11.451.504,86 €
- Report à nouveau exercice antérieur	+ 7.221,43 €
- Résultat de l'exercice 2024/2025	+ 4.720.917,28 €
- Total avant affectation	= 16.179.643,57 €
- Dividendes : 6.0898318 € x 221.681 actions	- 1.350.000,00 €
- Dividendes : Titres détenus par la société 6.0898318€ x 2.607 actions	+ 15.678,19 €
- Affectation au poste « Autres réserves »	- 14.840.000,00 €
- Le solde à affecter au poste « Report à nouveau »	= 5.519,76 €

Tenant compte des 2.607 actions auto-détenues par la société le montant total du dividende que nous vous proposons de verser aux associés détenant 219.074 actions est de 1.334.123,81 euros. Lors de la mise en paiement du dividende, dans la mesure où la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Le dividende unitaire en numéraire serait de **6,0898318** euros. Il pourrait être mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos au 31 Août 2025.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus sont soumis à compter du 1^{er} janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % (PFO, le PFO constituant un crédit d'impôt destiné à s'impacter sur le paiement du solde définitif de l'impôt sur le revenu, établi soit sous forme de prélèvement forfaitaire unique (PFU) du même montant, soit sur option au barème de l'impôt sur le revenu) auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale, le cas échéant, de 30 % en cas d'imposition sous la forme du PFU. Il est précisé que le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable, après s'être assuré qu'il n'a exercé le PFU au cours de l'année en cours pour aucun autre revenu de type mobilier, décide de soumettre l'intégralité de ses revenus mobiliers au barème progressif de l'Impôt sur le Revenu auquel cas ce dividende sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice clos au 31/08/2022	750.000 €
- au titre de l'exercice clos au 31/08/2023	900.000 €
- au titre de l'exercice clos au 31/08/2024	1.000.000 €

Cette résolution a été **adoptée à l'unanimité**.

Jean-Pierre BOURGIN
Président

EXPONENS
SAS au capital de 6.000.000 euros
203 rue de Bercy
75012 PARIS

COMPTES CONSOLIDÉS

31 août 2025

exponens 

SOMMAIRE

1 ETATS FINANCIERS.....	4
1.1 BILAN CONSOLIDE.....	4
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	7
2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	9
3 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.2 PERIMETRE AU 31 AOUT 2025	9
4 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION.....	10
4.1 REFERENTIEL COMPTABLE.....	10
4.2 DATE D'ARRETE DES COMPTES	10
4.3 METHODES DE CONSOLIDATION	10
4.3.1 Généralités.....	10
4.3.2 Opérations internes	10
4.3.3 Provisions réglementées	10
4.3.4 Impôts différés.....	10
5 METHODES D'EVALUATION	10
5.1 ECARTS D'ACQUISITION	10
5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
5.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
5.4.1 Actions autodétenues.....	11
5.5 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS.....	11
5.6 CREANCES ET DETTES	12
5.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
5.8 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL	12
5.9 FRANCHISE DE LOYER	12
5.10 ECART DE REEVALUATION.....	13
6 NOTES SUR LE BILAN.....	14
6.1 ECART D'EVALUATION	14
6.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	15
6.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
6.5 CREANCES CLIENTS.....	16
6.6 ETAT DES CREANCES.....	17
6.7 CAPITAUX PROPRES	17
6.7.1 Dividende	17
6.7.2 Actions autodétenues.....	17
6.8 PROVISIONS	18
6.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	19
6.10 DETTES FOURNISSEURS	19
6.11 DETTES FISCALES ET SOCIALES	19
6.12 ETAT DES DETTES	20
7 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	20
7.1 RESULTAT	21
7.1.1 Résultat d'exploitation	21
7.1.2 Résultat financier	22
7.1.3 Résultat exceptionnel.....	22
7.1.4 Impôt sur les résultats	22
7.1.5 Résultat net.....	23

7.2 AUTRES INFORMATIONS.....	23
7.2.1 <i>Effectif.....</i>	23
7.2.2 <i>Honoraires des commissaires aux comptes.....</i>	23
8 AUTRES INFORMATIONS	23
8.1 INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE	23
8.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	24
8.2.1 <i>Engagements donnés</i>	24
8.2.2 <i>Engagements reçus.....</i>	24

ETATS FINANCIERS

1 ETATS FINANCIERS

1.1 Bilan consolidé

En euros			<u>31/08/2025</u>	<u>31/08/2024</u>
	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	31 816 089	-809 789	31 006 300	31 396 961
<i>dont écart d'acquisition</i>	20 750 636	-580 595	20 170 041	20 590 913
Immobilisations corporelles	5 481 172	-4 480 293	1 000 879	1 228 586
Immobilisations financières	4 545 990	-7 448	4 538 542	3 015 468
Titres mis en équivalence			0	0
Total Actif Immobilisé	41 843 251	-5 297 530	36 545 722	35 641 015
Stocks et en-cours			0	0
Clients et comptes rattachés	15 363 629	-1 615 812	13 747 817	14 509 266
Autres créances et comptes de régularisation	4 262 700	0	4 262 700	2 934 359
Valeurs mobilières de placement	78 236	0	78 236	196 542
Disponibilités	6 397 009	0	6 397 009	4 057 970
Total Actif	67 944 825	-6 913 342	61 031 484	57 339 152
Capital			6 000 000	6 000 000
Primes liées au capital			5 581 181	5 581 181
Ecart de réévaluation			0	1 337 851
Réserves			17 481 169	14 264 970
Titres en autocontrôle			-490 325	-170 037
Résultat de l'exercice			5 042 122	2 869 326
Autres			0	0
Total Capitaux Propres - Part du groupe			33 614 147	29 883 291
Intérêts hors groupe			-356	56 491
Capitaux propres et intérêts minoritaires			33 613 791	29 939 782
Autres fonds propres			0	0
Provisions			1 623 953	887 693
Emprunts et dettes financières			6 944 302	8 687 467
Fournisseurs et comptes rattachés			2 609 143	2 505 361
Autres dettes et comptes de régularisation			16 240 295	15 318 849
Total Passif			61 031 484	57 339 152

1.2 Compte de résultat consolidé

En euros	31/08/2025	31/08/2024
Chiffre d'affaires	59 747 115	54 938 055
Autres produits d'exploitation	240 487	318 536
Achats consommés	-19 291 921	-18 295 647
Charges de personnel	-33 395 627	-30 867 124
Autres charges d'exploitation	-312 697	-153 191
Impôts et taxes	-1 114 379	-1 004 728
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-843 997	-807 534
Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	5 028 981	4 128 367
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-580 595	0
Résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	4 448 386	4 128 367
Charges et produits financiers	-306 882	-305 688
Résultat courant des sociétés intégrées	4 141 504	3 822 679
Charges et produits exceptionnels	2 157 515	-50 590
Impôt sur les bénéfices	-1 313 744	-958 065
Résultat net des entreprises intégrées	4 985 275	2 814 024
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 985 275	2 814 024
Intérêts minoritaires	56 847	55 302
Résultat net (part du groupe)	5 042 122	2 869 326
Résultat par action	22,74	12,94

1.3 Tableau de variation des capitaux propres

En euros	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Titres en autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice	6 000 000	5 581 181	1 337 851	14 264 970	-170 037	2 869 326	29 883 291	56 491	29 939 782
Affectation du résultat de l'exercice précédent				2 869 326		-2 869 326	0		0
Dividendes versés				-999 504			-999 504		-999 504
Augmentation de capital							0		0
Diminution de capital							0		0
Variation titres autodétenus		-1 337 851		1 337 851	-320 288		-320 288		-320 288
Réévaluation Libre							0		0
Résultat de l'exercice						5 042 122	5 042 122	-56 847	4 985 275
Autres mouvements				8 526			8 526		8 526
Situation à la clôture de l'exercice	6 000 000	5 581 181	0	17 481 169	-490 325	5 042 122	33 614 147	-356	33 613 791

1.4 Tableau des flux de trésorerie

En euros	<u>31/08/2025</u>	<u>31/08/2024</u>
Résultat net total des sociétés consolidées	4 985 275	2 814 024
Elimination des amortissements et provisions	1 903 119	546 135
Elimination de la variation des impôts différés	11 007	47 087
Elimination des plus ou moins values de cession	-2 705 287	61 778
Total marge brute d'autofinancement	4 194 113	3 469 024
Variation nette du fonds de roulement issue de l'activité	370 024	-2 080 499
Flux net généré par (affecté à) l'activité	4 564 137	1 388 525
Acquisition d'immobilisations	-689 979	-583 281
Cession d'immobilisations	1 528 685	103 539
Incidence des variations de périmètre	-10	-5 446 431
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	5 402 833	-4 537 648
Dividendes versés par la société mère	-999 504	-866 794
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Augmentation de capital	0	0
Emission d'emprunts	301 050	6 066 633
Remboursement d'emprunts	-2 044 214	-2 679 295
Variation autres dettes financières	-119 143	536 844
Cession (acq.) nette actions propres	-320 288	1 126 617
Flux net provenant du (affecté au) financement	2 220 734	-353 642
Variation de trésorerie	2 220 734	-353 642
Trésorerie à l'ouverture	4 254 511	4 608 153
Trésorerie à la clôture	6 475 245	4 254 511

ANNEXE

31 août 2025

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Transmission Universelle de Patrimoine de la société AVARE Audit en date du 27 novembre 2024 au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL.
- En date du 19 décembre 2024, cession et apport de la totalité des 12.308 actions précédemment détenues au capital de la société My Unisoft. Lesdites opérations font l'objet de mentions détaillées dans la présente annexe.
- Acquisition par la société, au cours de l'exercice, de 4.197 actions de ses propres actions pour un montant de 789.372 euros.
- Cession par la société, au FCPE investi en actions Exponens lors de l'opération d'ouverture du capital aux salariés, de 2.640 de ses propres actions pour un montant total de 458.779 euros.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Définition du périmètre de consolidation

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

3.2 Périmètre au 31 août 2025

Les présents états financiers consolidés comprennent :

Unités	N° SIREN	Siège social	31/08/2025			31/08/2024		
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
EXPONENS Conseil et Expertise	351 329 503	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%	Mère
SOXIA	418 844 676	11 avenue d'Eprémesnil – 78400 Chatou	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
APRECIALIS	438 557 134	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Patrimoine	793 785 239	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Evolidom	794 084 640	1b. avenue Foch – 94100 Saint Maur des Fossés	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Solutions	831 285 002	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ADS Consultants	407 574 144	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
VOLENTIS	751 800 194	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
DIALOGUE	490 795 150	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPERTISE & CONSEIL	317 441 533	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
GROUPE LEGRAND	389 879 321	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Interprofessionnel	885 273 482	20 avenue de l'Europe – 78000 Versailles	99,90%	99,90%	IG	99,80%	99,80%	IG
EXPONENS Avocats	509 558 623	20 rue Brunel – 75017 Paris	48,95%	49,00%	IG	48,90%	48,90%	IG
AVARE Audit	<i>Société tuppé au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL au cours de l'exercice</i>		-	-	-	100,00%	100,00%	IG

IG = Intégration Globale

4 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

4.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2025 sont établis, en application du référentiel de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020, modifié par le Règlement n° 2024-05 du 3 octobre 2024, conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

4.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2025.

4.3 Méthodes de consolidation

4.3.1 Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

4.3.2 Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

4.3.3 Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il peut s'agir notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

4.3.4 Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

5 METHODES D'EVALUATION

5.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an ou lorsqu'apparaît un indice de perte de valeur. Si une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur rééstimée est comptabilisé en charge d'exploitation de manière définitive.

5.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

5.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

5.4.1 Actions autodétenues

Les titres autodétenus par le Groupe, lorsqu'ils sont comptabilisés en titres immobilisés dans les comptes sociaux des sociétés, sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition.

Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente ou l'annulation de titres autodétenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

5.5 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

5.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5.8 Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Les éventuels versements effectués par les sociétés sur des contrats d'assurance permettant d'externaliser les indemnités de fin de carrière sont neutralisés dans les comptes consolidés. Le solde de ces versements s'élève à 193.102 € au 31 août 2025

Le montant de l'engagement de retraite est évalué à 837.330 € au 31 août 2025.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

- Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2025	2024
Augmentation annuelle des salaires	3,00%	3,00%
Taux d'actualisation	3,78%	5,97%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2025, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux IBOXX +10ans, reflétant mieux la maturité de l'engagement inscrit au passif de la société.

La valeur de ce taux est de 3,78% au 31 août 2025 et était de 3,44% au 31 août 2024. Le taux précédemment utilisé était le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. La valeur de ce taux est de 4,97% au 31 août 2025 et était de 5,97% au 31 août 2024.

5.9 Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières, à l'exception de celle, négociée au cours de l'exercice clos au 31 août 2025 et concernant les locaux situés 201-203 Rue de Bercy- 75012 PARIS, ne sont pas étalées dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7 mois de loyer, s'élève à 684.757 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, a entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 28.532 euros.

La franchise de loyer précédemment négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris au cours de l'année 2019, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élevait à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 80.251 euros.

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice clos le 31 août 2023 dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 10 mois de loyer, s'élève à 476.988 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 79.498 euros.

Une nouvelle franchise, négociée au cours de l'exercice dans le cadre de l'extension de la surface du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 3 mois de loyer, s'élève à 249.669 euros. Au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une augmentation de charge de loyers de 208.058 euros.

5.10 Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Dans le cas où le dispositif de neutralité fiscale introduit par la loi de finances 2021 est utilisé, la réévaluation donne lieu à la constatation d'un impôt différé passif calculé entre la nouvelle valeur consolidée et la valeur fiscale. Ce passif est résorbé au fur et à mesure de l'imposition de l'écart de réévaluation. L'écart de réévaluation est comptabilisé en capitaux propres net de l'impôt différé passif.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11.111 actions détenues par la société EXPONENS Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste Ecart de réévaluation pour un montant net d'impôt différé passif de 1.337.851€.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant d'une valorisation de la société de 25.000K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée le 20 avril 2020.

Nombre d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175.608
% de détention	6,3272%
Valeur actuelle des titres My Unisoft	1.581.790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199.998 €
Réévaluation	1.381.792 €

En date du 19 décembre 2024, la société a participé à l'opération de levée de fonds de la société My Unisoft. Les 11.111 actions réévaluées au 31 août 2021 ont ainsi fait l'objet :

- D'une cession pour 3.693 actions
- D'un apport pour 7.418 actions en échange de titres de la société Maximus Topco.

Le montant de 1.337.851 euros constaté au poste Ecart de réévaluation au 31 août 2021 a été intégralement repris au 31 août 2025.

6 NOTES SUR LE BILAN

6.1 Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné. On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Montant Brut				Dépréciation	Montant Net
		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice		
EXPONENS Rimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884		3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000		732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520		175 520
Audit Stratégie Conseil / Soderec / Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777		1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751		815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evolidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031		1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627		714 627
Patrixia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940		164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	555 579			555 579		555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	242 992			242 992		242 992
EV Finance	31/08/2020	16 338			16 338		16 338
EXPONENS Avocats	03/12/2020	123 440			123 440	123 440	0
EXPONENS Exaulia	04/12/2020	375 886			375 886		375 886
ADS Consultants	30/11/2021	2 113 799			2 113 799	457 155	1 656 644
VOLENTIS	15/12/2022	2 231 854			2 231 854		2 231 854
EXPERTISE & CONSEIL	11/01/2024	6 559 494	159 723		6 719 217		6 719 217
TOTAL		20 590 912	159 723	0	20 750 635	580 595	20 170 040

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

L'écart d'évaluation, initialement constaté lors de l'acquisition de 84,86% des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL le 11 janvier 2024 et l'apport de 15,14% des titres de la même société en date du 27 mars 2024, a été augmenté de 159.723 euros en application des dispositions du Protocole d'acquisition.

Le test de valeur réalisé au 31 août 2025 a abouti à constater une dépréciation sur les écarts d'évaluation initialement constatés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés ADS Consultants, 457.155 euros, et Exponens Avocats, 123.440 euros.

6.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	11,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisitions	13,4
Dotation aux amortissements	-13,1
Cession / Mise au rebut	0,0
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	0,0
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	11,8

Un montant de 10.825K€ figure au bilan au poste Immobilisations incorporelles. Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés ainsi que par les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoine.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel informatique et mobilier de bureau, et d'immobilisations dont la livraison n'est pas terminée s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 228,6
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	,0
Acquisitions	360,0
Dotation aux amortissements	-516,8
Cession / Mise au rebut	-205,0
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	134,2
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 000,9

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Site	Montant
Agencements	Tous sites	-
Matériel de bureau et informatique	Tous sites	344K€
Mobilier	Tous sites	16K€

6.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	3 015,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisition d'immobilisations financières	3 638,4
Réévaluation des immobilisations financières	16,7
Diminution des immobilisations financières	-2 132,0
Dépréciation des immobilisations financières	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	4 538,5

Les 12.308 titres de la société My Unisoft figurant à l'actif au 31 août 2024 pour un montant de 1.956.690 euros ont fait l'objet, en date du 19 décembre 2024, des opérations suivantes :

Opération	Nombre d'actions	Prix de revient	Prix de cession/Apport	Plus-value
Cession	3.693	525.745€	1.353.356€	827.611€
Apport	8.615	1.430.945€	3.305.230€	1.874.285€
Total	12.308	1.956.690€	4.658.586€	2.701.896€

- 3.693 actions ont été cédées à la société Maximus Bidco pour un montant de 1.353.356 euros dégageant une plus-value de 827.611 euros.
- 8.615 actions ont été apportés à la société Maximus Topco en échange de 3.305.230 actions d'un euro de ladite société, dégageant une plus-value de 1.874.285 euros

Les obligations convertibles de la société My Unisoft inscrites au bilan pour un montant de 174.996 euros ont été remboursées à la société à la même date.

La société a acquis au cours de l'exercice des actions des sociétés, WeekExperts pour 150.000 euros, abCSR pour 15.440 euros auquel s'ajoute une souscription d'obligations convertibles pour un montant de 85.402,50 euros et Bee Report pour 75.000 euros

Détail des immobilisations financières à la clôture, en K€ :

Titres non consolidés	3.635,0 K€
Maximus Topco	3.305.230€
WeekExperts	150.000€
abCSR	100.842€
Bee Report	75.000€
Autres Titres	3.932€
Dépôts de garantie	897,6 K€
Autres Immos Financières	5,9 K€
Total	4.538,5 K€

6.5 Crédits clients

Au 31/08/2025 les créances clients brutes s'établissent à **15.364K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **1.616K€**.

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Crédits Clients à l'ouverture	16 046,7	-1 537,4	14 509,3
Crédits Clients à l'ouverture des sociétés acquises	0,0	0,0	0,0
Crédits Clients à la clôture	15 363,6	-1 615,8	13 747,8
Variation	-683,1	-78,4	-761,4

6.6 Etat des créances

En K€	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	85		85	
Intérêts courus sur créances et prêts				
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	904			904
Prêts, cautionnements et autres créances - courants				
Total immobilisations financières	989	,0	85,4	904
Clients et comptes rattachés	15 364	14 503	861	
Avances et comptes versés	100	100		
Créances sur personnel et organismes sociaux	80	80		
Créances fiscales	1 372	1 372		
Impôts différés actifs	303	134	12	156
Autres créances - courant	936	681	72	183
Charges constatées d'avance	1 472	1 472		
Total Autres créances	4 263	3 839	84	340
Total Crédits	20 615	18 342	1 030	1 243

6.7 Capitaux propres

6.7.1 Dividende

L'Assemblée Générale du 28 novembre 2024 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 1.000.000€, soit 4,51€ / action. Tenant compte des 110 actions auto-détenues par la société le montant total du dividende versé aux associés détenant 221.571 actions s'est élevé à 999.503,79 euros. Le solde de 496,21 euros a été affecté au compte report à nouveau.

6.7.2 Actions autodétenues

Par décision en date du 18 janvier 2024, les associés ont autorisé le Président à procéder ou faire procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social au moment du rachat.

Le Président a usé de cette faculté en date du 15 novembre 2024 pour acquérir 1.700 actions auprès de la société HELAIMI Conseil pour un montant de 319.736 euros.

Par décision en date du 28 novembre 2024, les associés ont autorisé le Président à procéder ou faire procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social au moment du rachat.

Le Président a usé de cette faculté :

- En date du 11 janvier 2025 pour acquérir 1.338 actions auprès de la société HELAIMI Conseil pour un montant de 251.651 euros.
- En date du 24 janvier 2025 pour acquérir 4 actions auprès de Monsieur Alain FORESTIER pour un montant de 752 euros.
- En date du 30 janvier 2025 pour acquérir 1.155 actions auprès de la société ALAIN FORESTIER Conseil pour un montant de 217.232 euros.

Au cours de l'exercice, 2.640 actions ont été cédées au FCPE investi en actions Exponens pour un montant de 458.779 euros. La moins-value réalisée lors de ces opérations, 7.729 euros nets d'impôt sur les sociétés, a été inscrite directement en réserves consolidées.

Les mouvements sur les actions auto-détenues s'analyse de la manière suivante :

Nombre d'actions à l'ouverture	1 050
Achat de la période	4 197
Actions acquises par les actionnaires	0
Actions attribuées dans le cadre de croissances externes	0
Actions allouées à une opération d'actionnariat salarié	-2 640
Nombre d'actions à la clôture	2 607

Au 31 août 2025, la société détient 2.607 actions sur les 221.681 actions composant son capital social, pour un montant de 490.325 euros.

6.8 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2024	Reclassement (*)	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2025
Provisions pour risques	194			611	-7	-11	787
Provisions pour charges	650			265	-77		837
Impôt différé passif	44	-44					0
Total	888	0	0	875	-84	-11	1 624

(*) Les impôts différés passifs sont présentés au poste "Autres dettes" à compter de l'exercice clos le 31 août 2025

Variation Provisions pour risques :

Nouvelles dotations :

- Risque de litiges salariaux pour 535.000€
- Provision pour entretien/travaux pour 68.000€
- Un risque de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour un montant de 7.500€.

Reprises consommées :

- Provision pour risque de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour 7.000€

Reprises non consommées :

- Provision pour litige anciens clients pour 11.011€

Variation Provisions pour charges :

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 837K€ fin août 2025 :

- Variation de la provision sur l'exercice : +188K€ (dont reprise consommée -77K€).

6.9 Emprunts et dettes financières

En K€	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Variation de périmètre	Clôture
Emprunt auprès d'établissement de crédit	8 675	301	-2 043	-	6 934
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	12	11	-12	-	11
Total Dettes financières MLT	8 687	312	-2 055		6 944
Dont Crédit-Bail	-	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-	-
Interêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-
Total Dettes financières CT					
Situation à la clôture de l'exercice	8 687	312	-2 055		6 944

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 6.944K€ au 31 août 2025, en baisse de 1.743K€.

Le dernier Prêt Garanti par l'Etat (PGE) contractée lors de la crise sanitaire liée au COVID-19 a été remboursé au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice pour un montant de 301K€ en financement de la refonte de l'infrastructure informatique et divers matériels informatiques.

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2.043K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

6.10 Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	2 505,4
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Dettes Fournisseurs à la clôture	2 609,1
Variation	103,8

Il n'a pas été constaté de charges à payer relatives aux franchises de loyers négociées pour les locaux situés 20 rue Brunel à Paris d'un montant total de 727K€. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celles-ci peuvent être évaluées à 447K€.

6.11 Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	9 815,0
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	10 726,1
Variation	911,0

6.12 Etat des dettes

En K€	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	6 934	1 733	4 786	415
Autres emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus sur emprunts	11	11		
Concours bancaire (trésorerie passive)				
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive				
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 944	1 743,9	4 785,9	414,5
Dettes fournisseurs	2 609	2 609		
Dettes s/ acquisition d'actifs				
Clients - Avance et acomptes reçus	357	357		
Dettes sociales	5 491	5 491		
Dettes fiscales (hors IS)	4 652	4 652		
Etat - impôt sur les bénéfices	583	583		
Impôts différés passifs	159		56	102
Comptes courants	1 832	1 832		
Autres dettes - courant	273	273		
Produits constatés d'avance	2 894	2 352	457	86
Total Autres dettes	16 240	15 540	512,6	188,1
Total Dettes	25 794	19 893	5 299	603

7 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2024 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2024 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2024 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2025	31/08/2024 Proforma	31/08/2024
EXPONENS Conseil et Expertise	12	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
EXPONENS Patrimoine	12	12	12
EXPONENS Interprofessionnel	12	12	12
EXPONENS Avocats	12	12	12
ADS Consultants	12	12	12
VOLENTIS	12	12	12
DIALOGUE	12	12	12
EXPERTISE & CONSEIL	12	12	8
GROUPE LEGRAND	12	12	8
AVARE Audit (1)	-	12	8
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2025</u>			
Néant			

(1) Société tournée au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL au cours de l'exercice

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2025 12 mois	Au 31/08/2024 Proforma	Au 31/08/2024 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	59 747 115	57 183 939	54 938 055
RESULTAT D'EXPLOITATION Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées	5 028 981	4 512 743	4 128 367
RESULTAT D'EXPLOITATION Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées	4 448 386	4 512 743	4 128 367
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	4 985 275	3 120 754	2 814 024
INTERETS MINORITAIRES	-56 847	-55 302	-55 302
RESULTAT GROUPE	5 042 122	3 176 056	2 869 326

Les commentaires ci-après portent sur :

- le compte de résultat au 31/08/2025
- le compte de résultat proforma au 31/08/2024

7.1 Résultat

7.1.1 Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 59.747K€, en hausse de 2.563K€ (+4,5%) par rapport à l'exercice précédent (57.184K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 19.292K€, en hausse de 423K€ (+2,2%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2024 (18.869K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en baisse de 83K€ (1.114K€ contre 1.031K€).

Les charges de personnel, hors intéressement et participation des salariés s'établissent à 32.749K€, en hausse de 872K€ (+2,7%) par rapport à l'exercice précédent (31.877K€).

Les sociétés composant l'Unité Economique et Sociale (UES) EXPONENS ont signé un accord d'intéressement et un accord relatif à la participation des salariés aux résultats.

Il est constitué au 31/08/2025 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes desdites sociétés pour un montant total de 542K€, contre 236K€ au 31/08/2024. Il est constitué à la même date une provision pour intéressement de 104K€. Il n'avait pas été doté de provision pour intéressement au 31 août 2024.

Ces provisions, en hausse de 410K€, sont positionnées sur la ligne « charges sociales » du compte de résultat consolidé.

La présentation du compte de résultat est modifiée à compter de l'exercice clos au 31 août 2025. Il est désormais présenté un résultat d'exploitation « *Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* » et un résultat d'exploitation « *Après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* »

Le résultat d'exploitation « *Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* » s'inscrit à 5.029K€ en hausse de 516K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (4.513K€), soit une rentabilité de 8,4% contre 7,9% pour l'exercice précédent.

La dépréciation des écarts d'acquisition des sociétés ADS Consultants et Exponens Avocats dotée sur l'exercice s'élève à 581K€

7.1.2 Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -307K€ au 31/08/2025 contre -287K€ au 31/08/2024.

7.1.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 2.157K€ contre -52K€ à la clôture précédente :

- Plus-value liée à l'opération sur les titres My Unisoft : 2.702K€
- Provision pour risques sur litiges sociaux : - 535K€

7.1.4 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt 2025 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôt exigible	1 316	957
Crédit d'Impôt	-14	-26
Impôt différé	11	26
Total	1 314	958

Conformément à la législation, la plus-value de l'opération sur les titres My Unisoft dégagée dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait l'objet d'une neutralisation des conséquences fiscales.

Tous les impôts différés sont évalués au taux de 25% au 31 août 2025. Ils étaient évalués à ce même taux au 31 août 2024.

Les impôts différés ont varié comme suit :

Impôts Différés en k€	31/08/2024		Variation au compte de résultat		Impôt différé inscrit en réserves		31/08/2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Ajustement Capitaux Propres	0	0					0	0
Cession Fds de Commerce	6	0					6	0
Participation	59	0	77				136	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	115	0	46				161	0
Plus-value titres My Unisoft	0	44		75		-16	0	102
Provision Intragroupe	0	0		56			0	56
Plus ou moins-value titres autocontrôle	0	0		3		-3	0	0
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0	0					0	0
Impôts Différés Nets	180	44	122	133	0	-19	303	159

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit (en K€) :

Résultat Net Consolidé	4 985
Impôt Consolidé	1 314
Base théorique	6 299
Impôt théorique au taux de 25%	1 575
Différences Permanentes	-458
Différences Provisoires	75
Déficits de l'exercice non activés	136
Crédits d'impôt	-14
Déficit N-1 utilisé	
Changement de taux d'impôt de la période	
Impôt Réel	1 314
Taux effectif d'impôt	20,9%

Les différences permanentes sont principalement constituées :

- Des conséquences du traitement fiscal de la plus-value réalisée sur les titres My Unisoft, -636K€
- De l'absence de comptabilisation d'impôt différé relatif à la dépréciation des écarts d'acquisitions pratiquée au cours de l'exercice, +145K€

7.1.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 4.985K€, en hausse de 1.865K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (3.121K€), soit une rentabilité de 8,3% (5,5% sur l'exercice clos le 31/08/2024).

7.2 Autres informations

7.2.1 Effectif

	2025	2024
Cadres	206	197
Employés	197	203
Apprentis	41	50
TOTAL	444	450

7.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 61K€.

8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Incidence des variations de périmètre

Le périmètre de consolidation n'ayant pas évolué il n'est pas constaté d'incidence de variation de périmètre de consolidation dans le tableau des flux de trésorerie de l'exercice.

8.2 Engagements financiers

8.2.1 Engagements donnés

- Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254.400 euros.
- Nantissement en garantie du prêt contracté par EXPONENS Interprofessionnel auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 212.000 euros et au profit d'elle-même, de 245 actions de la société EXPONENS Avocats d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 décembre 2020 de la société EXPONENS Avocats.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.000.000 euros et au profit d'elle-même, de 200.000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 886.000 euros et au profit d'elle-même, de 25.000 actions de la société Volentis d'une valeur nominale de 5,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 15 décembre 2022 de la société Volentis.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 5.745.669 euros et au profit d'elle-même, de 2.813 actions de la société EXPERTISE & CONSEIL d'une valeur nominale de 300,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 11 janvier 2024 de 84,86% de la société EXPERTISE & CONSEIL.
- La société a signé avec faculté de substitution, en date du 10 février 2025, une promesse unilatérale d'achat en l'état futur d'achèvement d'un immeuble sis à Paris. Une indemnité d'immobilisation d'un montant de 500.000 euros, figurant au bilan au poste Autres Créances, a été versé par la société le même jour. A la date d'arrêté des comptes au 31 août 2025, la faculté de substitution a été exercée et la somme de 500.000 euros remboursée à la société.

8.2.2 Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société Volentis, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 317.550 euros jusqu'au 31 décembre 2023
 - 211.700 euros jusqu'au 31 décembre 2024
 - 105.850 euros jusqu'au 31 décembre 2025

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

- Dans le cadre de l'acquisition de 84,86% des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 662.998 euros jusqu'au 31 décembre 2026.

COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

SAS EXPONENS Conseil et Expertise

203 Rue DE BERCY

75012 PARIS-12E-ARRONDISSEMENT
FRANCE

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris

<http://www.exponens.com>

- SOMMAIRE -

EXPONENS Conseil et Expertise

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

Comptes annuels détaillés

Bilan actif détaillé	32
Bilan passif détaillé	36
Compte de résultat détaillé	42

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

EXPONENS Conseil et Expertise

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025			31/08/2024
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	190 900	179 259	11 641	6 390
Fonds commercial	8 843 664		8 843 664	8 843 664
Autres immobilisations incorporelles	9 224 898		9 224 898	9 224 898
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 948 309	4 000 662	947 647	1 067 576
Immobilisations en cours				63 934
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	17 385 160	470 482	16 914 678	15 636 447
Créances rattachées à participations	85 403		85 403	
Autres titres immobilisés	3 932		3 932	178 928
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	1 606 152	5 137	1 601 015	1 166 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	42 294 301	4 655 540	37 638 761	36 193 872
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 584		7 584	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	13 617 224	1 257 265	12 359 959	12 869 511
Autres créances	1 765 070	224 434	1 540 636	897 621
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	78 236		78 236	166 526
Disponibilités	5 454 561		5 454 561	2 742 263
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	1 243 139		1 243 139	765 566
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 165 814	1 481 699	20 684 115	17 441 487
Frais d'émissions d'emprunt à étaler		46 601		46 601
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	64 506 716	6 137 239	58 369 476	53 693 584

Renvois:

(1) Dont droit au bail :

(2) Dont part à moins d'un an :

(3) Dont part à plus d'un an :

782 300,00

791 787,00

- BILAN PASSIF -

EXPONENS Conseil et Expertise

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 6 000 000,00)	6 000 000	6 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 581 181	5 581 181
Ecarts de réévaluation		1 381 792
Réserve légale	600 000	600 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	490 325	170 037
Autres réserves	11 451 505	9 433 621
Report à nouveau	7 221	33 983
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 720 917	1 929 120
Situation Nette	28 851 149	25 129 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 851 149	25 129 736
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	129 623	62 134
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	129 623	62 134
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	6 801 522	8 370 819
Emprunts et dettes financières divers (3)	8 957 389	7 655 090
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 966 541	3 042 914
Dettes fiscales et sociales	7 076 945	6 997 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	488 335	893 783
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	2 097 972	1 541 558
TOTAL DETTES	29 388 704	28 501 715
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	58 369 476	53 693 584
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	5 686 926,00
	à moins d'un an	23 701 778,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		6 563 424,00
(3) Dont emprunts participatifs :		21 938 291,00

- COMPTE DE RESULTAT -

EXPONENS Conseil et Expertise

du 01/09/2024 au 31/08/2025

			31/08/2025 (12 Mois)	31/08/2024 (12 Mois)
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	47 117 521	719 189	47 836 710	44 868 539
Chiffre d'affaires net	47 117 521	719 189	47 836 710	44 868 539
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			184 571	230 225
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			577 720	245 277
Autres produits			8 889	15 039
Total des produits d'exploitation I (1)	48 607 890		45 359 081	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			19 184 736	17 200 685
Impôts, taxes et versements assimilés			822 509	768 078
Salaires et traitements			16 493 223	16 225 767
Charges sociales			7 725 579	7 432 119
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			496 184	496 758
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux proviso...				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisio...			574 317	536 442
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...			68 000	
Autres charges			264 644	75 620
Total des charges d'exploitation II (2)	45 629 192		42 735 469	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 978 698	2 623 612
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)			1 120 000	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			42 875	171 925
Reprises sur provisions et transferts de charges			63	134
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)	1 162 938		472 059	

- COMPTE DE RESULTAT -

EXPONENS Conseil et Expertise

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025 (12 Mois)	31/08/2024 (12 Mois)
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	470 557	3 001
Intérêts et charges assimilées (6)	610 903	599 627
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	1 081 460	602 628
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	81 479	-130 569
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	3 060 177	2 493 043
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9 792
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 292 555	1 209 412
Reprises sur provisions et transferts de charges	11 011	18 000
Total des produits Exceptionnels VI	5 303 566	1 237 204
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 000	5 439
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 611 021	1 155 153
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	237 434	7 500
Total des charges exceptionnelles VII	2 855 455	1 168 092
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	2 448 111	69 112
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	275 143	179 115
Impôts sur les bénéfices	512 228	453 920
BENEFICE OU PERTE	4 720 917	1 929 120
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :	1 127 901,00	
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :	269 847,00	

ANNEXE COMPTABLE

EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 58 369 476€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 4 720 917€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

En date du 19 décembre 2024, cession et apport de la totalité des 12 308 actions précédemment détenues au capital de la société My Unisoft. Lesdites opérations font l'objet de mentions détaillées dans la présente annexe.

Principes, règles et méthode comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Franchise de loyers :

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières, à l'exception de celle, négociée au cours de l'exercice clos au 31 août 2025 et concernant les locaux situés 201-203 Rue de Bercy- 75012 PARIS, ne sont pas étalées dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sur la durée ferme desdits baux.

1°) La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail en juin 2019 des locaux situés Gare de Lyon à Paris équivaut à 7,74 mois de loyer, soit un montant de 642 005 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyer de 80 251 euros.

2°) La franchise de loyer négociée dans le cadre du renouvellement de bail en septembre 2022 des locaux situés 20 rue Brunel 75017 Paris équivaut à 10 mois de loyer, soit un montant de 476 988 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise de loyer sur la durée ferme du renouvellement du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyer de 79 498 euros.

3°) La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7 mois de loyer, s'élève à 684.757 euros.

Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, a entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyers de 28.532 euros

4°) Une nouvelle franchise, négociée au cours de l'exercice dans le cadre de l'extension de la surface du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 3 mois de loyer, s'élève à 249.669 euros.

Au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une augmentation de charge de loyers de 208.058 euros.

Informations relatives au bilan et au compte de résultat

Actif

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	18 246 087	-	13 375	-	-	18 259 462
Total Immobilisations Incorporelles (I)	18 246 087	-	13 375	-	-	18 259 462
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 093 618	-	-	-	-	2 093 618
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 498 935	-	355 756	-	-	2 854 691
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	63 934	-	-	63 934	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	4 656 487	-	355 756	63 934	-	4 948 309
Total Général (I + II)	22 902 574	-	369 131	63 934	-	23 207 771

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	171 135	8 124	-	179 259
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	1 613 002	120 632	-	1 733 634
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 911 975	355 053	-	2 267 028
Autres immo. corp. - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	3 524 977	475 685	-	4 000 662
TOTAL Général	3 696 112	483 809	-	4 179 921

Durées d'amortissement :

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Immobilisations	Mode	Durée
Concessions, logiciels et brevets	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	5 à 10 ans

Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 0 euros au 31/08/2025.

Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	Titres mis en équivalence	-	-	-
	Titres de participation	-	470 482	-
	Autres immo. financières	5 125	75	63
	TOTAL	5 125	470 557	63
				475 619

L'analyse de la valeur d'usage a mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2025 des filiales ADS Consultant pour un montant de 460 492 euros et d'Exponens Interprofessionnel pour un montant de 9 990 euros.

Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines, affectés intégralement à des fonds commerciaux, sont inscrits à l'actif dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Le fonds commercial est composé des éléments suivants :

Nature	Montant des éléments			
	Acquis	Réévalués	Reçus en apport	Total
Clientèles	5 439 699		3 403 964	8 843 664
Total	5 439 699		3 403 964	8 843 664

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan de la société Exponens D&CF transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celle-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Immobilisations Financières :

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

L'analyse de la valeur d'usage a mis en évidence la nécessité de procéder à une provision pour dépréciation des titres au 31 août 2025 des filiales ADS Consultant pour un montant de 460 492 euros et d'Exponens Interprofessionnel pour un montant de 9 990 euros.

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 230 249,30 euros au 31/08/2024.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluatio n	Acquisitio n	Virement s	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	15 866 697	-	3 790 805	-	1 956 690	17 700 811
Autres titres immobilisés	178 928	-	-	-	174 996	3 932
Prêts & Autres Immobilisations financières	946 910	-	881 474	-	446 597	1 381 787
Total Général	16 992 535	-	4 672 279	-	2 578 284	19 086 530

Filiales et Participations :

Tableau réalisé en Kilo-euros.

	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %										
EXPERTISE & CONSEIL	994	1 667	100,00	7 649	7 649			1 430	26	
EXPONENS Solutions	10	90	100,00	10	10			690	52	100
VOLENTIS	250	934	100,00	1 956	1 956			2 926	387	
SOXIA	30	673	100,00	46	46			2 057	217	500
EXPONENS Patrimoine	155	897	100,00	210	210			905	364	500
EXPONENS Evolidom	5	36	100,00	5	5			60	25	20
ADS Consultants	400	287	100,00	2 515	2 055			1 517	151	
APRECIALIS	300	521	100,00	1 439	1 439			931	25	
EXPONENS Interprofessionnel	10	-20	99,90	10	0			0	-222	

Autres Participations :

Tableau réalisé en Kilo-euros.

	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
Autres participations françaises	3 631	3 631			

1/ Prise de participation en octobre 2024 pour un montant de 150 000 euros dans le capital de la SAS WEEKEXPERTS.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 4,76% de la société WEEKEXPERTS.

2/ Les 12 308 titres de la société My Unisoft figurant à l'actif au 31 août 2024 pour un montant de 1.956.690 euros ont fait l'objet, en date du 19 décembre 2024, des opérations suivantes :

- 3 693 actions ont été cédées à la société Maximus Bidco pour un montant de 1.353.356 euros dont une somme de 204 631,46 euros séquestrée pour une durée de 3 ans et libérable par tiers chaque année.
- 8 615 actions ont été apportés à la société Maximus Topco en échange de 3.305.230 actions d'un euro de ladite société.

Les obligations convertibles de la société My Unisoft inscrite au bilan pour un montant de 174 996 euros ont été remboursées à la société à la même date.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 3,09% de la société Maximus Topco.

3/ Prise de participation en avril 2025 pour un montant de 15 440 euros dans le capital de la société abcsr. A la même date, la société a souscrit à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 85 402,50 euros.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 1,06% de la société abcsr.

4/ Prise de participation en juillet 2025 pour un montant de 75 000 euros dans le capital de la société BEE REPORT.

La société Exponens Conseil et Expertise détient 11,12% de la société BEE REPORT.

La société Exponens Conseil et Expertise est la société consolidant les comptes des filiales ci-dessus (hors Maximus TOPCO, WEEKEXPERTS, abcsr et BEE REPORT dont les détentions de capital sont faibles).

Etat des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		85 403	-	85 403
Prêts		5 884	-	5 884
Autres immobilisations financières		1 375 903	-	1 375 903
Clients douteux ou litigieux		645 879	-	645 879
Autres créances clients		12 971 345	12 971 345	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		27 246	27 246	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 205	13 205	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	648 367	648 367	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	33 718	33 718	-
Groupe et associés		221 038	221 038	-
Débiteurs divers		821 496	685 075	136 421
Charges constatées d'avance		1 243 139	1 243 139	-
Totaux		18 092 623	15 843 133	2 249 490
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 645 879,38 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 538 309,42 euros HT à la clôture de l'exercice.

Un complément de provision, d'un montant de 772 567,03 euros HT portant sur des créances clients à risque d'un montant total de 925 179,16 euros TTC, figure à l'actif du bilan.

Produits à Recevoir :

		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	12 143
Autres Produits	Facture à Établir	3 391 796
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	1 260
	Personnel	24 843
	Sécurité Sociale	13 205
	État	33 718
	Divers	-
Total		3 476 965

Dépréciations Actif :

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation		
Stocks et encours	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 230 849	574 317	547 900		1 257 265
Autres Actifs	-	224 434	-		224 434
Total	1 230 849	798 751	547 900		1 481 699

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	78 236	166 526
Banques	5 454 561	2 742 263
Total	5 532 797	2 908 789

PASSIF :

Capitaux propres :

Composition du capital social		Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice		221 681	27,07
Actions ou parts émises pendant l'exercice		0	0
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0	0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice		221 681	27,07

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	6 000 000				6 000 000
Primes d'émission	5 581 181				5 581 181
Ecart de réévaluation	1 381 792			1 381 792	-
Réserve légale	600 000				600 000
Réerves réglementées	170 037		766 635	446 347	490 325
Autres réserves	9 433 621	956 378	2 784 518	766 634	11 451 505
Report à nouveau	33 983	-27 258	7 221	33 983	7 221
Résultat de l'exercice	1 929 120	-1 929 120	4 720 917	1 929 120	4 720 917
Dividendes versés		1 000 000			
Total Capitaux Propres					
Total Capitaux Propres	25 129 734		8 279 291	4 557 876	28 851 149

1) Au 31 août 2025, la société détient 2.607 actions sur les 221.681 actions composant son capital social, pour un montant de 490.325 euros.

Les mouvements sur les actions auto-détenues s'analyse de la manière suivante :

Nombre d'actions à l'ouverture	1 050
Achat de la période	4 197
Actions acquises par les actionnaires	0
Actions attribuées dans le cadre d'une croissance externe	0
Action Allouées à une opération d'actionnariat salarié	-2 640
Nombre d'action à la clôture	2 607

2) En date du 19 décembre 2024, la société a participé à l'opération de levée de fonds de la société My Unisoft. Les 11 111 actions réévaluées au 31 août 2021 ont ainsi fait l'objet :

- D'une cession pour 3 693 actions
- D'un apport pour 7 418 actions en échange de titres de la société Maximus Topco.

Le montant de 1 337 851 euros constaté au poste Ecart de réévaluation au 31 août 2021 a été intégralement transféré à un compte de réserves au 31 août 2025.

Affectation du Résultats :

	Montant
Report à nouveau de l'exercice précédent	33 983
Résultat de l'exercice précédent	1 929 120
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 963 103
Affectations aux réserves	956 378
Distributions	1 000 000
Autres répartitions	
Report à nouveau	6 725
Total des affectations	1 963 103

L'assemblée générale du 28 novembre 2024 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé de la distribution d'un dividende pour un montant total de 1 000 000 euros, soit 4,511 euros par action.

Les dividendes pour les actions auto détenues par la société EXPONENS Conseil et Expertise ont été affecté au compte report à nouveau.

Réserves :

Etat des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la société elle-même ou par une personne agissant pour son compte : 490 325 euros.

Provisions pour Risques et Charges :

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	21 011	10 000	11 011	20 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	41 123	81 000	12 500	109 623
TOTAL I	62 134	91 000	23 511	129 623
II - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	-	470 482	-	470 482
- autres immobilisations financières	5 125	75	63	5 137
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	1 230 849	574 317	547 900	1 257 265
Autres provisions pour dépréciation	-	224 434	-	224 434
TOTAL II	1 235 974	1 269 308	547 963	1 957 318
I - Provisions pour risques et charges	62 134	91 000	23 511	129 623
II - Provisions pour dépréciation	1 235 974	1 269 308	547 963	1 957 318
TOTAL GENERAL	1 298 108	1 360 308	571 474	2 086 941
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		642 317	560 400	
- Financières		470 557	63	
- Exceptionnelles		237 434	11 011	

Le montant de 91 000 euros des dotations de l'exercice se décompose comme suit :

- Risque lié à la mise en cause par un client de notre Responsabilité Civile Professionnelle pour 13 000 euros
- Provision pour charge pour la réfection d'une salle de réunion à Chatou pour 68 000 euros
- Risque relatif à des départs de salariés pour 10 000 euros

Les provisions des titres de participations pour le montant de 470 482 euros se décompose comme suit :

- Dépréciation des titres ADS Consultants pour 460 492 euros
- Dépréciation des titres Exponens Interprofessionnel pour 9 990 euros

Le compte courant d'Exponens Interprofessionnel a fait l'objet d'une dépréciation pour la totalité de sa valeur soit 224 434 euros qui apparaissent dans les autres provisions pour dépréciation.

Etat des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	10 493	10 493	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	6 791 029	1 646 203	4 730 312	414 513
Emprunts et dettes financières divers	183 333	183 333	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 966 541	3 966 541	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 936 545	1 936 545	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 765 447	1 765 447	-	-
Impôts sur les bénéfices	166 613	166 613	-	-
T.V.A.	2 792 702	2 792 702	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	415 638	415 638	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	8 774 056	8 774 056	-	-
Autres dettes	488 335	488 335	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 097 972	1 555 872	456 505	85 595
TOTAUX	29 388 704	23 701 778	5 186 817	500 108
Dont :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	301 050			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 868 815			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 831 962			

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 6 791 029 euros au 31/08/2025.

Un emprunt d'un montant de 301 050 euros lié au financement du renouvellement du parc informatique et logiciels figure dans la mention "Emprunts souscrits en cours d'exercice".

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1 868 815 euros.

- Dettes fournisseurs :

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

- Dettes fiscales et sociales :

La situation des dettes fiscales et sociales à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des organismes.

- Franchise de loyer :

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7 mois de loyer, s'élève à 684 757 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, a entraîné la constatation d'un allègement de charge de loyers de 28 532 euros.

Le solde de la franchise de loyer constaté sur l'exercice est de 655 151 euros et apparaît en produit constaté d'avance.

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	499 459
	Charges sociales	209 773
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	10 493
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	3 350 725
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	37 487
	Participations des salariés	95 659
	Personnel	853 532
	Organismes Sociaux	399 287
	Autres charges fiscales	270 916
	Divers	-
	Total	5 727 331

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 243 139		
Total	1 243 139		

Produits constatées d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financières	Produits exceptionnelles
Produits constatés d'avance	1 377 901		
PCA Groupe	64 921		
Franchise de loyer à répartir	655 151		
Total	2 097 973		

Compte de résultats :

Chiffres d'affaires :

	Total
Expertise comptable, Audit, Conseil	43 907 570
Refacturation de frais Intra Groupe	3 662 908
Refacturation des frais	266 232
Chiffre d'affaires total	47 836 710

Résultat financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	1 120 000	300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	42 875	171 925
Reprises sur provisions et transferts de charges	63	134
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	1 162 938	472 059
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	470 557	3 001
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	610 903	599 627
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	1 081 460	602 628
Résultat financier	81 479	-130 569

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	9 792
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	5 292 555	1 209 412
Reprise pour provisions pour risques et charges	11 011	18 000
Total produits exceptionnels	5 303 566	1 237 204
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 000	5 439
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	2 611 021	1 155 153
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	237 434	7 500
Total charges exceptionnelles	2 855 455	1 168 092
Résultat exceptionnel	2 448 111	69 112

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

- Plus Values liée à l'opération My Unisoft : 2 701 896 €
- Autres Moins values : - 10 361 €
- Reprise & Provision Litige Prud'homme : - 7 600 €
- Provision sur Opération gestion : - 7 000 €
- Provision dépréciation du compte courant d'Exponens Interprofessionnel : - 224 434 €
- Reprise & Provision s/ risque ; - 4 389 €

Impôts sur les sociétés :

	Montant
Résultat Courant	
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25%	2 080 110
Taux Réduit - 15%	
Plus-Values à LT - 15%	
Concession de licences - 10%	
Contribution Locative - 2,5%	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit Famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du Mécénat	7 800
Autres imputations	

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt :

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 32 337 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allégements de la dette future d'impôts	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	129 349
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	129 349
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	32 337
Base = (A-B-C-D)	
Impôt valorisé au taux de 25%	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

- Participation des salariés : 95 613 euros
- Provision Organic (C3S) : 33 736 euros

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Montant total comptabilisé : 36 475 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 27 969 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes consolidés : 8 506 euros

Montant comptabilisé au titres d'autres missions : 0 euros

Autres Informations Spécifiques :

Parties Liées :

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

Néant

Charges et produits concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les charges financières : 269 847,16 euros

Montant compris dans les produits financiers : 7 900,77 euros

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	128
Employés	178
Apprentis	36
Total	342

Engagements Financiers donnés et reçus :

Engagements donnés :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	77 080
Caution pour EXPONENS Interprofessionnel acquisition parts EXPONENS Avocats	77 080
Engagement en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	6 098 948
Nantissem Titres ADS Consultants	469 074
Nantissem Titres Volentis	557 579
Nantissem Titres Expertise & Conseil	4 572 295
Promesse unilatérale d'achat en VEFA d'un immeuble à Paris	500 000
TOTAL	6 176 028
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	5 676 028
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Les montants mentionnés des engagements donnés aux organismes financiers lors de l'acquisition de titres de société sont plafonnés au capital restant dû des emprunts contractés lors desdites acquisitions.

Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254 400 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1 000 000 euros et au profit d'elle-même, de 200 000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 886 000 euros et au profit d'elle-même, de 25 000 actions de la société VOLENTIS d'une valeur nominale de 5,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 15 décembre 2022 de 50% des titres de la société VOLENTIS.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 5 745 669 euros et au profit d'elle-même, de 2 813 actions de la société EXPERTISE & CONSEIL d'une valeur nominale de 300,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 11 janvier 2024 de 84,86 % des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL.

Engagements reçus :

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus	768 848
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres ADS Consultants	0
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres Volentis	105 850
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres Expertise & Conseil	662 998
TOTAL	768 848
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	768 848
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société ADS Consultants, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 420 000 euros jusqu'au 30 novembre 2022
- 280 000 euros jusqu'au 30 novembre 2023
- 140 000 euros jusqu'au 30 novembre 2024

Les garanties prévues par cette convention étaient en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024.

Dans le cadre de l'acquisition de 50% des titres de la société VOLENTIS, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 317 550 euros jusqu'au 31 décembre 2023
- 211 700 euros jusqu'au 31 décembre 2024
- 105 850 euros jusqu'au 31 décembre 2025

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

Dans le cadre de l'acquisition, en date du 11 janvier 2024, de 84,86% des titres de la société EXPERTISE ET CONSEIL, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 662 998 euros jusqu'au 31 décembre 2026

Engagements de retraite :

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 599 170 € au 31 août 2025, en augmentation de 145 554 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,78%
- Taux de croissance des salaires : 3,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : par tranche
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2003-2005

A compter de l'exercice clos le 31 août 2025, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux IBOXX +10ans, reflétant mieux la maturité de l'engagement inscrit au passif de la société.

La valeur de ce taux est de 3,78% au 31 août 2025 et était de 3,44% au 31 août 2024. Le précédent taux retenu était le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. La valeur de ce taux est de 4,97% au 31 août 2025 et était de 5,97% au 31 août 2024.

Tableau des cinq derniers exercices :

(Montant exprimé en euros)

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital fin d'exercice					
Capital social	5 600 000	5 650 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Nombres d'actions ordinaires	203 881	211 476	217 015	221 681	221 681
Opération et résultats					
Chiffres d'affaires (HT)	37 724 557	40 293 387	42 782 379	44 868 539	47 836 710
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	2 408 410	3 088 166	3 448 170	3 369 969	6 783 306
Impôts sur les bénéfices	532 861	577 876	649 317	453 920	512 228
Participation des salariés	295 472	530 240	332 074	179 115	275 143
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 271 900	1 573 757	1 912 369	1 929 120	4 720 917
Résultat distribué	500 000	750 000	900 000	1 000 000	1 350 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	7,75	9,36	11,37	12,35	27,05
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	6,24	7,44	8,81	8,70	21,30
Dividende distribué	2,45	3,55	4,15	4,51	6,09
Personnel					
Effectif salariés	315	315	342	349	342
Montant de la masse salariale	13 969 441	14 378 866	15 782 435	16 225 767	16 493 223
Montant des sommes versées en avantages sociaux	6 343 434	6 534 205	6 999 031	7 432 119	7 725 579

Marlène PERNOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale des Hauts de France
Expert-Comptable
5 rue des Capucins
60200 Compiègne

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Expert-Comptable
5 place Tristan Bernard
75017 Paris

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 000 €

Siège social : 203 rue de Bercy, 75012 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 août 2025

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**
Exercice clos le 31 Aout 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Exponens Conseil et Expertise relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les écarts d'acquisition et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de l'assemblée générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

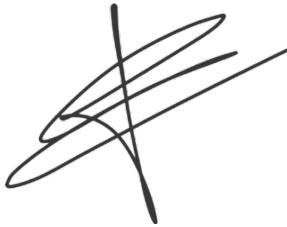
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et à Compiègne le 07 Novembre 2025
Les commissaires aux comptes



Thierry THIBAUT De MENONVILLE
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de PARIS



Marlène PERNOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

EXPONENS
SAS au capital de 6.000.000 euros
203 rue de Bercy
75012 PARIS

COMPTES CONSOLIDÉS

31 août 2025

exponens 

SOMMAIRE

1 ETATS FINANCIERS.....	4
1.1 BILAN CONSOLIDE.....	4
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	7
2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	9
3 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.2 PERIMETRE AU 31 AOUT 2025	9
4 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION.....	10
4.1 REFERENTIEL COMPTABLE.....	10
4.2 DATE D'ARRETE DES COMPTES	10
4.3 METHODES DE CONSOLIDATION	10
4.3.1 Généralités.....	10
4.3.2 Opérations internes	10
4.3.3 Provisions réglementées	10
4.3.4 Impôts différés.....	10
5 METHODES D'EVALUATION	10
5.1 ECARTS D'ACQUISITION	10
5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
5.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
5.4.1 Actions autodétenues.....	11
5.5 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS.....	11
5.6 CREANCES ET DETTES	12
5.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
5.8 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL	12
5.9 FRANCHISE DE LOYER	12
5.10 ECART DE REEVALUATION.....	13
6 NOTES SUR LE BILAN.....	14
6.1 ECART D'EVALUATION	14
6.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	15
6.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
6.5 CREANCES CLIENTS.....	16
6.6 ETAT DES CREANCES.....	17
6.7 CAPITAUX PROPRES	17
6.7.1 Dividende	17
6.7.2 Actions autodétenues.....	17
6.8 PROVISIONS	18
6.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	19
6.10 DETTES FOURNISSEURS	19
6.11 DETTES FISCALES ET SOCIALES	19
6.12 ETAT DES DETTES	20
7 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	20
7.1 RESULTAT	21
7.1.1 Résultat d'exploitation	21
7.1.2 Résultat financier	22
7.1.3 Résultat exceptionnel.....	22
7.1.4 Impôt sur les résultats	22
7.1.5 Résultat net.....	23

7.2 AUTRES INFORMATIONS.....	23
7.2.1 <i>Effectif.....</i>	23
7.2.2 <i>Honoraires des commissaires aux comptes.....</i>	23
8 AUTRES INFORMATIONS	23
8.1 INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE	23
8.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	24
8.2.1 <i>Engagements donnés</i>	24
8.2.2 <i>Engagements reçus.....</i>	24

ETATS FINANCIERS

1 ETATS FINANCIERS

1.1 Bilan consolidé

En euros			<u>31/08/2025</u>	<u>31/08/2024</u>
	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	31 816 089	-809 789	31 006 300	31 396 961
<i>dont écart d'acquisition</i>	20 750 636	-580 595	20 170 041	20 590 913
Immobilisations corporelles	5 481 172	-4 480 293	1 000 879	1 228 586
Immobilisations financières	4 545 990	-7 448	4 538 542	3 015 468
Titres mis en équivalence			0	0
Total Actif Immobilisé	41 843 251	-5 297 530	36 545 722	35 641 015
Stocks et en-cours			0	0
Clients et comptes rattachés	15 363 629	-1 615 812	13 747 817	14 509 266
Autres créances et comptes de régularisation	4 262 700	0	4 262 700	2 934 359
Valeurs mobilières de placement	78 236	0	78 236	196 542
Disponibilités	6 397 009	0	6 397 009	4 057 970
Total Actif	67 944 825	-6 913 342	61 031 484	57 339 152
Capital			6 000 000	6 000 000
Primes liées au capital			5 581 181	5 581 181
Ecart de réévaluation			0	1 337 851
Réserves			17 481 169	14 264 970
Titres en autocontrôle			-490 325	-170 037
Résultat de l'exercice			5 042 122	2 869 326
Autres			0	0
Total Capitaux Propres - Part du groupe			33 614 147	29 883 291
Intérêts hors groupe			-356	56 491
Capitaux propres et intérêts minoritaires			33 613 791	29 939 782
Autres fonds propres			0	0
Provisions			1 623 953	887 693
Emprunts et dettes financières			6 944 302	8 687 467
Fournisseurs et comptes rattachés			2 609 143	2 505 361
Autres dettes et comptes de régularisation			16 240 295	15 318 849
Total Passif			61 031 484	57 339 152

1.2 Compte de résultat consolidé

En euros	31/08/2025	31/08/2024
Chiffre d'affaires	59 747 115	54 938 055
Autres produits d'exploitation	240 487	318 536
Achats consommés	-19 291 921	-18 295 647
Charges de personnel	-33 395 627	-30 867 124
Autres charges d'exploitation	-312 697	-153 191
Impôts et taxes	-1 114 379	-1 004 728
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-843 997	-807 534
Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	5 028 981	4 128 367
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-580 595	0
Résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	4 448 386	4 128 367
Charges et produits financiers	-306 882	-305 688
Résultat courant des sociétés intégrées	4 141 504	3 822 679
Charges et produits exceptionnels	2 157 515	-50 590
Impôt sur les bénéfices	-1 313 744	-958 065
Résultat net des entreprises intégrées	4 985 275	2 814 024
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 985 275	2 814 024
Intérêts minoritaires	56 847	55 302
Résultat net (part du groupe)	5 042 122	2 869 326
Résultat par action	22,74	12,94

1.3 Tableau de variation des capitaux propres

En euros	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Titres en autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice	6 000 000	5 581 181	1 337 851	14 264 970	-170 037	2 869 326	29 883 291	56 491	29 939 782
Affectionat du résultat de l'exercice précédent				2 869 326		-2 869 326	0		0
Dividendes versés				-999 504			-999 504		-999 504
Augmentation de capital							0		0
Diminution de capital							0		0
Variation titres autodétenus			-1 337 851	1 337 851	-320 288		-320 288		-320 288
Réévaluation Libre							0		0
Résultat de l'exercice						5 042 122	5 042 122	-56 847	4 985 275
Autres mouvements				8 526			8 526		8 526
Situation à la clôture de l'exercice	6 000 000	5 581 181	0	17 481 169	-490 325	5 042 122	33 614 147	-356	33 613 791

1.4 Tableau des flux de trésorerie

En euros	<u>31/08/2025</u>	<u>31/08/2024</u>
Résultat net total des sociétés consolidées	4 985 275	2 814 024
Elimination des amortissements et provisions	1 903 119	546 135
Elimination de la variation des impôts différés	11 007	47 087
Elimination des plus ou moins values de cession	-2 705 287	61 778
Total marge brute d'autofinancement	4 194 113	3 469 024
Variation nette du fonds de roulement issue de l'activité	370 024	-2 080 499
Flux net généré par (affecté à) l'activité	4 564 137	1 388 525
Acquisition d'immobilisations	-689 979	-583 281
Cession d'immobilisations	1 528 685	103 539
Incidence des variations de périmètre	-10	-5 446 431
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	5 402 833	-4 537 648
Dividendes versés par la société mère	-999 504	-866 794
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Augmentation de capital	0	0
Emission d'emprunts	301 050	6 066 633
Remboursement d'emprunts	-2 044 214	-2 679 295
Variation autres dettes financières	-119 143	536 844
Cession (acq.) nette actions propres	-320 288	1 126 617
Flux net provenant du (affecté au) financement	2 220 734	-353 642
Variation de trésorerie	2 220 734	-353 642
Trésorerie à l'ouverture	4 254 511	4 608 153
Trésorerie à la clôture	6 475 245	4 254 511

ANNEXE

31 août 2025

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Transmission Universelle de Patrimoine de la société AVARE Audit en date du 27 novembre 2024 au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL.
- En date du 19 décembre 2024, cession et apport de la totalité des 12.308 actions précédemment détenues au capital de la société My Unisoft. Lesdites opérations font l'objet de mentions détaillées dans la présente annexe.
- Acquisition par la société, au cours de l'exercice, de 4.197 actions de ses propres actions pour un montant de 789.372 euros.
- Cession par la société, au FCPE investi en actions Exponens lors de l'opération d'ouverture du capital aux salariés, de 2.640 de ses propres actions pour un montant total de 458.779 euros.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Définition du périmètre de consolidation

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

3.2 Périmètre au 31 août 2025

Les présents états financiers consolidés comprennent :

Unités	N° SIREN	Siège social	31/08/2025			31/08/2024		
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
EXPONENS Conseil et Expertise	351 329 503	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%	Mère
SOXIA	418 844 676	11 avenue d'Eprémesnil – 78400 Chatou	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
APRECIALIS	438 557 134	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Patrimoine	793 785 239	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Evolidom	794 084 640	1b. avenue Foch – 94100 Saint Maur des Fossés	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Solutions	831 285 002	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ADS Consultants	407 574 144	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
VOLENTIS	751 800 194	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
DIALOGUE	490 795 150	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPERTISE & CONSEIL	317 441 533	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
GROUPE LEGRAND	389 879 321	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Interprofessionnel	885 273 482	20 avenue de l'Europe – 78000 Versailles	99,90%	99,90%	IG	99,80%	99,80%	IG
EXPONENS Avocats	509 558 623	20 rue Brunel – 75017 Paris	48,95%	49,00%	IG	48,90%	48,90%	IG
AVARE Audit	<i>Société tuppé au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL au cours de l'exercice</i>		-	-	-	100,00%	100,00%	IG

IG = Intégration Globale

4 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

4.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2025 sont établis, en application du référentiel de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020, modifié par le Règlement n° 2024-05 du 3 octobre 2024, conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

4.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2025.

4.3 Méthodes de consolidation

4.3.1 Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

4.3.2 Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

4.3.3 Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il peut s'agir notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

4.3.4 Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

5 METHODES D'EVALUATION

5.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an ou lorsqu'apparaît un indice de perte de valeur. Si une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur rééstimée est comptabilisé en charge d'exploitation de manière définitive.

5.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

5.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

5.4.1 Actions autodétenues

Les titres autodétenus par le Groupe, lorsqu'ils sont comptabilisés en titres immobilisés dans les comptes sociaux des sociétés, sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition.

Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente ou l'annulation de titres autodétenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

5.5 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

5.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5.8 Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Les éventuels versements effectués par les sociétés sur des contrats d'assurance permettant d'externaliser les indemnités de fin de carrière sont neutralisés dans les comptes consolidés. Le solde de ces versements s'élève à 193.102 € au 31 août 2025

Le montant de l'engagement de retraite est évalué à 837.330 € au 31 août 2025.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

- Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2025	2024
Augmentation annuelle des salaires	3,00%	3,00%
Taux d'actualisation	3,78%	5,97%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2025, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux IBOXX +10ans, reflétant mieux la maturité de l'engagement inscrit au passif de la société.

La valeur de ce taux est de 3,78% au 31 août 2025 et était de 3,44% au 31 août 2024. Le taux précédemment utilisé était le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. La valeur de ce taux est de 4,97% au 31 août 2025 et était de 5,97% au 31 août 2024.

5.9 Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières, à l'exception de celle, négociée au cours de l'exercice clos au 31 août 2025 et concernant les locaux situés 201-203 Rue de Bercy- 75012 PARIS, ne sont pas étalées dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7 mois de loyer, s'élève à 684.757 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, a entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 28.532 euros.

La franchise de loyer précédemment négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris au cours de l'année 2019, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élevait à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 80.251 euros.

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice clos le 31 août 2023 dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 10 mois de loyer, s'élève à 476.988 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 79.498 euros.

Une nouvelle franchise, négociée au cours de l'exercice dans le cadre de l'extension de la surface du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 3 mois de loyer, s'élève à 249.669 euros. Au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une augmentation de charge de loyers de 208.058 euros.

5.10 Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Dans le cas où le dispositif de neutralité fiscale introduit par la loi de finances 2021 est utilisé, la réévaluation donne lieu à la constatation d'un impôt différé passif calculé entre la nouvelle valeur consolidée et la valeur fiscale. Ce passif est résorbé au fur et à mesure de l'imposition de l'écart de réévaluation. L'écart de réévaluation est comptabilisé en capitaux propres net de l'impôt différé passif.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11.111 actions détenues par la société EXPONENS Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste Ecart de réévaluation pour un montant net d'impôt différé passif de 1.337.851€.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant d'une valorisation de la société de 25.000K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée le 20 avril 2020.

Nombre d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175.608
% de détention	6,3272%
Valeur actuelle des titres My Unisoft	1.581.790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199.998 €
Réévaluation	1.381.792 €

En date du 19 décembre 2024, la société a participé à l'opération de levée de fonds de la société My Unisoft. Les 11.111 actions réévaluées au 31 août 2021 ont ainsi fait l'objet :

- D'une cession pour 3.693 actions
- D'un apport pour 7.418 actions en échange de titres de la société Maximus Topco.

Le montant de 1.337.851 euros constaté au poste Ecart de réévaluation au 31 août 2021 a été intégralement repris au 31 août 2025.

6 NOTES SUR LE BILAN

6.1 Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné. On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Montant Brut				Dépréciation	Montant Net
		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice		
EXPONENS Rimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884		3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000		732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520		175 520
Audit Stratégie Conseil / Soderec / Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777		1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751		815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evolidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031		1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627		714 627
Patrixia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940		164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	555 579			555 579		555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	242 992			242 992		242 992
EV Finance	31/08/2020	16 338			16 338		16 338
EXPONENS Avocats	03/12/2020	123 440			123 440	123 440	0
EXPONENS Exaulia	04/12/2020	375 886			375 886		375 886
ADS Consultants	30/11/2021	2 113 799			2 113 799	457 155	1 656 644
VOLENTIS	15/12/2022	2 231 854			2 231 854		2 231 854
EXPERTISE & CONSEIL	11/01/2024	6 559 494	159 723		6 719 217		6 719 217
TOTAL		20 590 912	159 723	0	20 750 635	580 595	20 170 040

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

L'écart d'évaluation, initialement constaté lors de l'acquisition de 84,86% des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL le 11 janvier 2024 et l'apport de 15,14% des titres de la même société en date du 27 mars 2024, a été augmenté de 159.723 euros en application des dispositions du Protocole d'acquisition.

Le test de valeur réalisé au 31 août 2025 a abouti à constater une dépréciation sur les écarts d'évaluation initialement constatés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés ADS Consultants, 457.155 euros, et Exponens Avocats, 123.440 euros.

6.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	11,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisitions	13,4
Dotation aux amortissements	-13,1
Cession / Mise au rebut	0,0
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	0,0
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	11,8

Un montant de 10.825K€ figure au bilan au poste Immobilisations incorporelles. Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés ainsi que par les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoine.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel informatique et mobilier de bureau, et d'immobilisations dont la livraison n'est pas terminée s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 228,6
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	,0
Acquisitions	360,0
Dotation aux amortissements	-516,8
Cession / Mise au rebut	-205,0
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	134,2
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 000,9

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Site	Montant
Agencements	Tous sites	-
Matériel de bureau et informatique	Tous sites	344K€
Mobilier	Tous sites	16K€

6.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	3 015,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisition d'immobilisations financières	3 638,4
Réévaluation des immobilisations financières	16,7
Diminution des immobilisations financières	-2 132,0
Dépréciation des immobilisations financières	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	4 538,5

Les 12.308 titres de la société My Unisoft figurant à l'actif au 31 août 2024 pour un montant de 1.956.690 euros ont fait l'objet, en date du 19 décembre 2024, des opérations suivantes :

Opération	Nombre d'actions	Prix de revient	Prix de cession/Apport	Plus-value
Cession	3.693	525.745€	1.353.356€	827.611€
Apport	8.615	1.430.945€	3.305.230€	1.874.285€
Total	12.308	1.956.690€	4.658.586€	2.701.896€

- 3.693 actions ont été cédées à la société Maximus Bidco pour un montant de 1.353.356 euros dégageant une plus-value de 827.611 euros.
- 8.615 actions ont été apportés à la société Maximus Topco en échange de 3.305.230 actions d'un euro de ladite société, dégageant une plus-value de 1.874.285 euros

Les obligations convertibles de la société My Unisoft inscrites au bilan pour un montant de 174.996 euros ont été remboursées à la société à la même date.

La société a acquis au cours de l'exercice des actions des sociétés, WeekExperts pour 150.000 euros, abCSR pour 15.440 euros auquel s'ajoute une souscription d'obligations convertibles pour un montant de 85.402,50 euros et Bee Report pour 75.000 euros

Détail des immobilisations financières à la clôture, en K€ :

Titres non consolidés	3.635,0 K€
Maximus Topco	3.305.230€
WeekExperts	150.000€
abCSR	100.842€
Bee Report	75.000€
Autres Titres	3.932€
Dépôts de garantie	897,6 K€
Autres Immos Financières	5,9 K€
Total	4.538,5 K€

6.5 Crédits clients

Au 31/08/2025 les créances clients brutes s'établissent à **15.364K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **1.616K€**.

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Crédits Clients à l'ouverture	16 046,7	-1 537,4	14 509,3
Crédits Clients à l'ouverture des sociétés acquises	0,0	0,0	0,0
Crédits Clients à la clôture	15 363,6	-1 615,8	13 747,8
Variation	-683,1	-78,4	-761,4

6.6 Etat des créances

En K€	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	85		85	
Intérêts courus sur créances et prêts				
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	904			904
Prêts, cautionnements et autres créances - courants				
Total immobilisations financières	989	,0	85,4	904
Clients et comptes rattachés	15 364	14 503	861	
Avances et comptes versés	100	100		
Créances sur personnel et organismes sociaux	80	80		
Créances fiscales	1 372	1 372		
Impôts différés actifs	303	134	12	156
Autres créances - courant	936	681	72	183
Charges constatées d'avance	1 472	1 472		
Total Autres créances	4 263	3 839	84	340
Total Crédits	20 615	18 342	1 030	1 243

6.7 Capitaux propres

6.7.1 Dividende

L'Assemblée Générale du 28 novembre 2024 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 1.000.000€, soit 4,51€ / action. Tenant compte des 110 actions auto-détenues par la société le montant total du dividende versé aux associés détenant 221.571 actions s'est élevé à 999.503,79 euros. Le solde de 496,21 euros a été affecté au compte report à nouveau.

6.7.2 Actions autodétenues

Par décision en date du 18 janvier 2024, les associés ont autorisé le Président à procéder ou faire procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social au moment du rachat.

Le Président a usé de cette faculté en date du 15 novembre 2024 pour acquérir 1.700 actions auprès de la société HELAIMI Conseil pour un montant de 319.736 euros.

Par décision en date du 28 novembre 2024, les associés ont autorisé le Président à procéder ou faire procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social au moment du rachat.

Le Président a usé de cette faculté :

- En date du 11 janvier 2025 pour acquérir 1.338 actions auprès de la société HELAIMI Conseil pour un montant de 251.651 euros.
- En date du 24 janvier 2025 pour acquérir 4 actions auprès de Monsieur Alain FORESTIER pour un montant de 752 euros.
- En date du 30 janvier 2025 pour acquérir 1.155 actions auprès de la société ALAIN FORESTIER Conseil pour un montant de 217.232 euros.

Au cours de l'exercice, 2.640 actions ont été cédées au FCPE investi en actions Exponens pour un montant de 458.779 euros. La moins-value réalisée lors de ces opérations, 7.729 euros nets d'impôt sur les sociétés, a été inscrite directement en réserves consolidées.

Les mouvements sur les actions auto-détenues s'analyse de la manière suivante :

Nombre d'actions à l'ouverture	1 050
Achat de la période	4 197
Actions acquises par les actionnaires	0
Actions attribuées dans le cadre de croissances externes	0
Actions allouées à une opération d'actionnariat salarié	-2 640
Nombre d'actions à la clôture	2 607

Au 31 août 2025, la société détient 2.607 actions sur les 221.681 actions composant son capital social, pour un montant de 490.325 euros.

6.8 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2024	Reclassement (*)	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2025
Provisions pour risques	194			611	-7	-11	787
Provisions pour charges	650			265	-77		837
Impôt différé passif	44	-44					0
Total	888	0	0	875	-84	-11	1 624

(*) Les impôts différés passifs sont présentés au poste "Autres dettes" à compter de l'exercice clos le 31 août 2025

Variation Provisions pour risques :

Nouvelles dotations :

- Risque de litiges salariaux pour 535.000€
- Provision pour entretien/travaux pour 68.000€
- Un risque de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour un montant de 7.500€.

Reprises consommées :

- Provision pour risque de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour 7.000€

Reprises non consommées :

- Provision pour litige anciens clients pour 11.011€

Variation Provisions pour charges :

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 837K€ fin août 2025 :

- Variation de la provision sur l'exercice : +188K€ (dont reprise consommée -77K€).

6.9 Emprunts et dettes financières

En K€	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Variation de périmètre	Clôture
Emprunt auprès d'établissement de crédit	8 675	301	-2 043	-	6 934
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	12	11	-12	-	11
Total Dettes financières MLT	8 687	312	-2 055		6 944
Dont Crédit-Bail	-	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-	-
Interêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-
Total Dettes financières CT					
Situation à la clôture de l'exercice	8 687	312	-2 055		6 944

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 6.944K€ au 31 août 2025, en baisse de 1.743K€.

Le dernier Prêt Garanti par l'Etat (PGE) contractée lors de la crise sanitaire liée au COVID-19 a été remboursé au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice pour un montant de 301K€ en financement de la refonte de l'infrastructure informatique et divers matériels informatiques.

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2.043K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

6.10 Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	2 505,4
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Dettes Fournisseurs à la clôture	2 609,1
Variation	103,8

Il n'a pas été constaté de charges à payer relatives aux franchises de loyers négociées pour les locaux situés 20 rue Brunel à Paris d'un montant total de 727K€. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celles-ci peuvent être évaluées à 447K€.

6.11 Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	9 815,0
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	10 726,1
Variation	911,0

6.12 Etat des dettes

En K€	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	6 934	1 733	4 786	415
Autres emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus sur emprunts	11	11		
Concours bancaire (trésorerie passive)				
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive				
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 944	1 743,9	4 785,9	414,5
Dettes fournisseurs	2 609	2 609		
Dettes s/ acquisition d'actifs				
Clients - Avance et acomptes reçus	357	357		
Dettes sociales	5 491	5 491		
Dettes fiscales (hors IS)	4 652	4 652		
Etat - impôt sur les bénéfices	583	583		
Impôts différés passifs	159		56	102
Comptes courants	1 832	1 832		
Autres dettes - courant	273	273		
Produits constatés d'avance	2 894	2 352	457	86
Total Autres dettes	16 240	15 540	512,6	188,1
Total Dettes	25 794	19 893	5 299	603

7 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2024 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2024 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2024 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2025	31/08/2024 Proforma	31/08/2024
EXPONENS Conseil et Expertise	12	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
EXPONENS Patrimoine	12	12	12
EXPONENS Interprofessionnel	12	12	12
EXPONENS Avocats	12	12	12
ADS Consultants	12	12	12
VOLENTIS	12	12	12
DIALOGUE	12	12	12
EXPERTISE & CONSEIL	12	12	8
GROUPE LEGRAND	12	12	8
AVARE Audit (1)	-	12	8
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2025</u>			
Néant			

(1) Société tournée au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL au cours de l'exercice

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2025 12 mois	Au 31/08/2024 Proforma	Au 31/08/2024 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	59 747 115	57 183 939	54 938 055
RESULTAT D'EXPLOITATION Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées	5 028 981	4 512 743	4 128 367
RESULTAT D'EXPLOITATION Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées	4 448 386	4 512 743	4 128 367
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	4 985 275	3 120 754	2 814 024
INTERETS MINORITAIRES	-56 847	-55 302	-55 302
RESULTAT GROUPE	5 042 122	3 176 056	2 869 326

Les commentaires ci-après portent sur :

- le compte de résultat au 31/08/2025
- le compte de résultat proforma au 31/08/2024

7.1 Résultat

7.1.1 Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 59.747K€, en hausse de 2.563K€ (+4,5%) par rapport à l'exercice précédent (57.184K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 19.292K€, en hausse de 423K€ (+2,2%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2024 (18.869K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en baisse de 83K€ (1.114K€ contre 1.031K€).

Les charges de personnel, hors intéressement et participation des salariés s'établissent à 32.749K€, en hausse de 872K€ (+2,7%) par rapport à l'exercice précédent (31.877K€).

Les sociétés composant l'Unité Economique et Sociale (UES) EXPONENS ont signé un accord d'intéressement et un accord relatif à la participation des salariés aux résultats.

Il est constitué au 31/08/2025 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes desdites sociétés pour un montant total de 542K€, contre 236K€ au 31/08/2024. Il est constitué à la même date une provision pour intéressement de 104K€. Il n'avait pas été doté de provision pour intéressement au 31 août 2024.

Ces provisions, en baisse de 410K€, sont positionnées sur la ligne « charges sociales » du compte de résultat consolidé.

La présentation du compte de résultat est modifiée à compter de l'exercice clos au 31 août 2025. Il est désormais présenté un résultat d'exploitation « *Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* » et un résultat d'exploitation « *Après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* »

Le résultat d'exploitation « *Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* » s'inscrit à 5.029K€ en hausse de 516K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (4.513K€), soit une rentabilité de 8,4% contre 7,9% pour l'exercice précédent.

La dépréciation des écarts d'acquisition des sociétés ADS Consultants et Exponens Avocats dotée sur l'exercice s'élève à 581K€

7.1.2 Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -307K€ au 31/08/2025 contre -287K€ au 31/08/2024.

7.1.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 2.157K€ contre -52K€ à la clôture précédente :

- Plus-value liée à l'opération sur les titres My Unisoft : 2.702K€
- Provision pour risques sur litiges sociaux : - 535K€

7.1.4 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt 2025 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôt exigible	1 316	957
Crédit d'Impôt	-14	-26
Impôt différé	11	26
Total	1 314	958

Conformément à la législation, la plus-value de l'opération sur les titres My Unisoft dégagée dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait l'objet d'une neutralisation des conséquences fiscales.

Tous les impôts différés sont évalués au taux de 25% au 31 août 2025. Ils étaient évalués à ce même taux au 31 août 2024.

Les impôts différés ont varié comme suit :

	31/08/2024		Variation au compte de résultat		Impôt différé inscrit en réserves		31/08/2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts Différés en k€								
Ajustement Capitaux Propres	0	0					0	0
Cession Fds de Commerce	6	0					6	0
Participation	59	0	77				136	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	115	0	46				161	0
Plus-value titres My Unisoft	0	44		75		-16	0	102
Provision Intragroupe	0	0		56			0	56
Plus ou moins-value titres autocontrôle	0	0		3		-3	0	0
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0	0					0	0
Impôts Différés Nets	180	44	122	133	0	-19	303	159

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit (en K€) :

Résultat Net Consolidé	4 985
Impôt Consolidé	1 314
Base théorique	6 299
Impôt théorique au taux de 25%	1 575
Différences Permanentes	-458
Différences Provisoires	75
Déficits de l'exercice non activés	136
Crédits d'impôt	-14
Déficit N-1 utilisé	
Changement de taux d'impôt de la période	
Impôt Réel	1 314
Taux effectif d'impôt	20,9%

Les différences permanentes sont principalement constituées :

- Des conséquences du traitement fiscal de la plus-value réalisée sur les titres My Unisoft, -636K€
- De l'absence de comptabilisation d'impôt différé relatif à la dépréciation des écarts d'acquisitions pratiquée au cours de l'exercice, +145K€

7.1.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 4.985K€, en hausse de 1.865K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (3.121K€), soit une rentabilité de 8,3% (5,5% sur l'exercice clos le 31/08/2024).

7.2 Autres informations

7.2.1 Effectif

	2025	2024
Cadres	206	197
Employés	197	203
Apprentis	41	50
TOTAL	444	450

7.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 61K€.

8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Incidence des variations de périmètre

Le périmètre de consolidation n'ayant pas évolué il n'est pas constaté d'incidence de variation de périmètre de consolidation dans le tableau des flux de trésorerie de l'exercice.

8.2 Engagements financiers

8.2.1 Engagements donnés

- Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254.400 euros.
- Nantissement en garantie du prêt contracté par EXPONENS Interprofessionnel auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 212.000 euros et au profit d'elle-même, de 245 actions de la société EXPONENS Avocats d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 décembre 2020 de la société EXPONENS Avocats.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.000.000 euros et au profit d'elle-même, de 200.000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 886.000 euros et au profit d'elle-même, de 25.000 actions de la société Volentis d'une valeur nominale de 5,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 15 décembre 2022 de la société Volentis.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 5.745.669 euros et au profit d'elle-même, de 2.813 actions de la société EXPERTISE & CONSEIL d'une valeur nominale de 300,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 11 janvier 2024 de 84,86% de la société EXPERTISE & CONSEIL.
- La société a signé avec faculté de substitution, en date du 10 février 2025, une promesse unilatérale d'achat en l'état futur d'achèvement d'un immeuble sis à Paris. Une indemnité d'immobilisation d'un montant de 500.000 euros, figurant au bilan au poste Autres Créances, a été versé par la société le même jour. A la date d'arrêté des comptes au 31 août 2025, la faculté de substitution a été exercée et la somme de 500.000 euros remboursée à la société.

8.2.2 Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société Volentis, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 317.550 euros jusqu'au 31 décembre 2023
 - 211.700 euros jusqu'au 31 décembre 2024
 - 105.850 euros jusqu'au 31 décembre 2025

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

- Dans le cadre de l'acquisition de 84,86% des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 662.998 euros jusqu'au 31 décembre 2026.

Marlène PERNOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale des Hauts de France
Expert-Comptable
5 rue des Capucins
60200 Compiègne

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Expert-Comptable
5 place Tristan Bernard
75017 Paris

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 6 000 000 €

Siège social : 203 rue de Bercy, 75012 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 août 2025

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**
Exercice clos le 31 Aout 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Exponens Conseil et Expertise relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les écarts d'acquisition et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de l'assemblée générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et à Compiègne le 07 Novembre 2025
Les commissaires aux comptes



Thierry THIBAUT De MENONVILLE
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de PARIS



Marlène PERNOT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

EXPONENS
SAS au capital de 6.000.000 euros
203 rue de Bercy
75012 PARIS

COMPTES CONSOLIDÉS

31 août 2025

exponens 

SOMMAIRE

1 ETATS FINANCIERS.....	4
1.1 BILAN CONSOLIDE.....	4
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	7
2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	9
3 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.1 DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
3.2 PERIMETRE AU 31 AOUT 2025	9
4 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION.....	10
4.1 REFERENTIEL COMPTABLE.....	10
4.2 DATE D'ARRETE DES COMPTES	10
4.3 METHODES DE CONSOLIDATION	10
4.3.1 Généralités.....	10
4.3.2 Opérations internes	10
4.3.3 Provisions réglementées	10
4.3.4 Impôts différés.....	10
5 METHODES D'EVALUATION	10
5.1 ECARTS D'ACQUISITION	10
5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
5.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
5.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
5.4.1 Actions autodétenues.....	11
5.5 FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS.....	11
5.6 CREANCES ET DETTES	12
5.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
5.8 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS RELATIFS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL	12
5.9 FRANCHISE DE LOYER	12
5.10 ECART DE REEVALUATION.....	13
6 NOTES SUR LE BILAN.....	14
6.1 ECART D'EVALUATION	14
6.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	15
6.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
6.5 CREANCES CLIENTS.....	16
6.6 ETAT DES CREANCES.....	17
6.7 CAPITAUX PROPRES	17
6.7.1 Dividende	17
6.7.2 Actions autodétenues.....	17
6.8 PROVISIONS	18
6.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	19
6.10 DETTES FOURNISSEURS	19
6.11 DETTES FISCALES ET SOCIALES	19
6.12 ETAT DES DETTES	20
7 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	20
7.1 RESULTAT	21
7.1.1 Résultat d'exploitation	21
7.1.2 Résultat financier	22
7.1.3 Résultat exceptionnel.....	22
7.1.4 Impôt sur les résultats	22
7.1.5 Résultat net.....	23

7.2 AUTRES INFORMATIONS.....	23
7.2.1 <i>Effectif.....</i>	23
7.2.2 <i>Honoraires des commissaires aux comptes.....</i>	23
8 AUTRES INFORMATIONS	23
8.1 INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE	23
8.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	24
8.2.1 <i>Engagements donnés</i>	24
8.2.2 <i>Engagements reçus.....</i>	24

ETATS FINANCIERS

1 ETATS FINANCIERS

1.1 Bilan consolidé

En euros			<u>31/08/2025</u>	<u>31/08/2024</u>
	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	31 816 089	-809 789	31 006 300	31 396 961
<i>dont écart d'acquisition</i>	20 750 636	-580 595	20 170 041	20 590 913
Immobilisations corporelles	5 481 172	-4 480 293	1 000 879	1 228 586
Immobilisations financières	4 545 990	-7 448	4 538 542	3 015 468
Titres mis en équivalence			0	0
Total Actif Immobilisé	41 843 251	-5 297 530	36 545 722	35 641 015
Stocks et en-cours			0	0
Clients et comptes rattachés	15 363 629	-1 615 812	13 747 817	14 509 266
Autres créances et comptes de régularisation	4 262 700	0	4 262 700	2 934 359
Valeurs mobilières de placement	78 236	0	78 236	196 542
Disponibilités	6 397 009	0	6 397 009	4 057 970
Total Actif	67 944 825	-6 913 342	61 031 484	57 339 152
Capital			6 000 000	6 000 000
Primes liées au capital			5 581 181	5 581 181
Ecart de réévaluation			0	1 337 851
Réserves			17 481 169	14 264 970
Titres en autocontrôle			-490 325	-170 037
Résultat de l'exercice			5 042 122	2 869 326
Autres			0	0
Total Capitaux Propres - Part du groupe			33 614 147	29 883 291
Intérêts hors groupe			-356	56 491
Capitaux propres et intérêts minoritaires			33 613 791	29 939 782
Autres fonds propres			0	0
Provisions			1 623 953	887 693
Emprunts et dettes financières			6 944 302	8 687 467
Fournisseurs et comptes rattachés			2 609 143	2 505 361
Autres dettes et comptes de régularisation			16 240 295	15 318 849
Total Passif			61 031 484	57 339 152

1.2 Compte de résultat consolidé

En euros	31/08/2025	31/08/2024
Chiffre d'affaires	59 747 115	54 938 055
Autres produits d'exploitation	240 487	318 536
Achats consommés	-19 291 921	-18 295 647
Charges de personnel	-33 395 627	-30 867 124
Autres charges d'exploitation	-312 697	-153 191
Impôts et taxes	-1 114 379	-1 004 728
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-843 997	-807 534
Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	5 028 981	4 128 367
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-580 595	0
Résultat d'exploitation après amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	4 448 386	4 128 367
Charges et produits financiers	-306 882	-305 688
Résultat courant des sociétés intégrées	4 141 504	3 822 679
Charges et produits exceptionnels	2 157 515	-50 590
Impôt sur les bénéfices	-1 313 744	-958 065
Résultat net des entreprises intégrées	4 985 275	2 814 024
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 985 275	2 814 024
Intérêts minoritaires	56 847	55 302
Résultat net (part du groupe)	5 042 122	2 869 326
Résultat par action	22,74	12,94

1.3 Tableau de variation des capitaux propres

En euros	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Titres en autocontrôle	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice	6 000 000	5 581 181	1 337 851	14 264 970	-170 037	2 869 326	29 883 291	56 491	29 939 782
Affectation du résultat de l'exercice précédent				2 869 326		-2 869 326	0		0
Dividendes versés				-999 504			-999 504		-999 504
Augmentation de capital							0		0
Diminution de capital							0		0
Variation titres autodétenus		-1 337 851		1 337 851	-320 288		-320 288		-320 288
Réévaluation Libre							0		0
Résultat de l'exercice						5 042 122	5 042 122	-56 847	4 985 275
Autres mouvements				8 526			8 526		8 526
Situation à la clôture de l'exercice	6 000 000	5 581 181	0	17 481 169	-490 325	5 042 122	33 614 147	-356	33 613 791

1.4 Tableau des flux de trésorerie

En euros	<u>31/08/2025</u>	<u>31/08/2024</u>
Résultat net total des sociétés consolidées	4 985 275	2 814 024
Elimination des amortissements et provisions	1 903 119	546 135
Elimination de la variation des impôts différés	11 007	47 087
Elimination des plus ou moins values de cession	-2 705 287	61 778
Total marge brute d'autofinancement	4 194 113	3 469 024
Variation nette du fonds de roulement issue de l'activité	370 024	-2 080 499
Flux net généré par (affecté à) l'activité	4 564 137	1 388 525
Acquisition d'immobilisations	-689 979	-583 281
Cession d'immobilisations	1 528 685	103 539
Incidence des variations de périmètre	-10	-5 446 431
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	5 402 833	-4 537 648
Dividendes versés par la société mère	-999 504	-866 794
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Augmentation de capital	0	0
Emission d'emprunts	301 050	6 066 633
Remboursement d'emprunts	-2 044 214	-2 679 295
Variation autres dettes financières	-119 143	536 844
Cession (acq.) nette actions propres	-320 288	1 126 617
Flux net provenant du (affecté au) financement	2 220 734	-353 642
Variation de trésorerie	2 220 734	-353 642
Trésorerie à l'ouverture	4 254 511	4 608 153
Trésorerie à la clôture	6 475 245	4 254 511

ANNEXE

31 août 2025

2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Transmission Universelle de Patrimoine de la société AVARE Audit en date du 27 novembre 2024 au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL.
- En date du 19 décembre 2024, cession et apport de la totalité des 12.308 actions précédemment détenues au capital de la société My Unisoft. Lesdites opérations font l'objet de mentions détaillées dans la présente annexe.
- Acquisition par la société, au cours de l'exercice, de 4.197 actions de ses propres actions pour un montant de 789.372 euros.
- Cession par la société, au FCPE investi en actions Exponens lors de l'opération d'ouverture du capital aux salariés, de 2.640 de ses propres actions pour un montant total de 458.779 euros.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Définition du périmètre de consolidation

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

3.2 Périmètre au 31 août 2025

Les présents états financiers consolidés comprennent :

Unités	N° SIREN	Siège social	31/08/2025			31/08/2024		
			Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
EXPONENS Conseil et Expertise	351 329 503	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%	Mère
SOXIA	418 844 676	11 avenue d'Eprémesnil – 78400 Chatou	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
APRECIALIS	438 557 134	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Patrimoine	793 785 239	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Evolidom	794 084 640	1b. avenue Foch – 94100 Saint Maur des Fossés	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Solutions	831 285 002	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ADS Consultants	407 574 144	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
VOLENTIS	751 800 194	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
DIALOGUE	490 795 150	203 rue de Bercy – 75012 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPERTISE & CONSEIL	317 441 533	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
GROUPE LEGRAND	389 879 321	20 rue Brunel – 75017 Paris	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
EXPONENS Interprofessionnel	885 273 482	20 avenue de l'Europe – 78000 Versailles	99,90%	99,90%	IG	99,80%	99,80%	IG
EXPONENS Avocats	509 558 623	20 rue Brunel – 75017 Paris	48,95%	49,00%	IG	48,90%	48,90%	IG
AVARE Audit	<i>Société tuppé au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL au cours de l'exercice</i>		-	-	-	100,00%	100,00%	IG

IG = Intégration Globale

4 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

4.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2025 sont établis, en application du référentiel de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2020-01 du 9 octobre 2020, modifié par le Règlement n° 2024-05 du 3 octobre 2024, conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

4.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2025.

4.3 Méthodes de consolidation

4.3.1 Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

4.3.2 Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

4.3.3 Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il peut s'agir notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

4.3.4 Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

5 METHODES D'EVALUATION

5.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an ou lorsqu'apparaît un indice de perte de valeur. Si une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur rééstimée est comptabilisé en charge d'exploitation de manière définitive.

5.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

5.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

5.4.1 Actions autodétenues

Les titres autodétenus par le Groupe, lorsqu'ils sont comptabilisés en titres immobilisés dans les comptes sociaux des sociétés, sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition.

Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente ou l'annulation de titres autodétenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

5.5 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

5.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5.8 Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Les éventuels versements effectués par les sociétés sur des contrats d'assurance permettant d'externaliser les indemnités de fin de carrière sont neutralisés dans les comptes consolidés. Le solde de ces versements s'élève à 193.102 € au 31 août 2025

Le montant de l'engagement de retraite est évalué à 837.330 € au 31 août 2025.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

- Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2025	2024
Augmentation annuelle des salaires	3,00%	3,00%
Taux d'actualisation	3,78%	5,97%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2025, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux IBOXX +10ans, reflétant mieux la maturité de l'engagement inscrit au passif de la société.

La valeur de ce taux est de 3,78% au 31 août 2025 et était de 3,44% au 31 août 2024. Le taux précédemment utilisé était le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. La valeur de ce taux est de 4,97% au 31 août 2025 et était de 5,97% au 31 août 2024.

5.9 Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières, à l'exception de celle, négociée au cours de l'exercice clos au 31 août 2025 et concernant les locaux situés 201-203 Rue de Bercy- 75012 PARIS, ne sont pas étalées dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7 mois de loyer, s'élève à 684.757 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, a entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 28.532 euros.

La franchise de loyer précédemment négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris au cours de l'année 2019, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élevait à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 80.251 euros.

La franchise de loyer négociée au cours de l'exercice clos le 31 août 2023 dans le cadre du renouvellement du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 10 mois de loyer, s'élève à 476.988 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'un allégement de charge de loyers de 79.498 euros.

Une nouvelle franchise, négociée au cours de l'exercice dans le cadre de l'extension de la surface du bail des locaux situés 20 rue Brunel à Paris, d'une durée de 3 mois de loyer, s'élève à 249.669 euros. Au 31 août 2025, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une augmentation de charge de loyers de 208.058 euros.

5.10 Ecart de réévaluation

L'écart de réévaluation correspond à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des immobilisations corporelles et financières. La valeur actuelle est déterminée en fonction du marché et de l'utilité de l'immobilisation.

Dans le cas où le dispositif de neutralité fiscale introduit par la loi de finances 2021 est utilisé, la réévaluation donne lieu à la constatation d'un impôt différé passif calculé entre la nouvelle valeur consolidée et la valeur fiscale. Ce passif est résorbé au fur et à mesure de l'imposition de l'écart de réévaluation. L'écart de réévaluation est comptabilisé en capitaux propres net de l'impôt différé passif.

Au 31 août 2021 la société a procédé à une réévaluation de l'ensemble de ses immobilisations corporelles et financières avec option pour le dispositif de neutralité fiscale. Celle-ci s'est traduite par la réévaluation de la valeur des 11.111 actions détenues par la société EXPONENS Conseil et Expertise dans le capital de la société My Unisoft.

L'écart de réévaluation des titres de la société My Unisoft a été comptabilisé en capitaux propres au poste Ecart de réévaluation pour un montant net d'impôt différé passif de 1.337.851€.

La valeur actuelle desdits titres a été réévaluée en retenant d'une valorisation de la société de 25.000K€, basée sur le business plan effectué pour les besoins de la demande de PGE et sur la levée de fonds réalisée le 20 avril 2020.

Nombre d'actions détenues dans le capital de la société My Unisoft	11.111
Nombre d'actions de la société My Unisoft	175.608
% de détention	6,3272%
Valeur actuelle des titres My Unisoft	1.581.790 €
Valeur nette comptable des titres My Unisoft	199.998 €
Réévaluation	1.381.792 €

En date du 19 décembre 2024, la société a participé à l'opération de levée de fonds de la société My Unisoft. Les 11.111 actions réévaluées au 31 août 2021 ont ainsi fait l'objet :

- D'une cession pour 3.693 actions
- D'un apport pour 7.418 actions en échange de titres de la société Maximus Topco.

Le montant de 1.337.851 euros constaté au poste Ecart de réévaluation au 31 août 2021 a été intégralement repris au 31 août 2025.

6 NOTES SUR LE BILAN

6.1 Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné. On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Montant Brut				Dépréciation	Montant Net
		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice		
EXPONENS Rimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884		3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000		732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520		175 520
Audit Stratégie Conseil / Soderec / Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777		1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751		815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evolidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031		1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627		714 627
Patrixia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940		164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	555 579			555 579		555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	242 992			242 992		242 992
EV Finance	31/08/2020	16 338			16 338		16 338
EXPONENS Avocats	03/12/2020	123 440			123 440	123 440	0
EXPONENS Exaulia	04/12/2020	375 886			375 886		375 886
ADS Consultants	30/11/2021	2 113 799			2 113 799	457 155	1 656 644
VOLENTIS	15/12/2022	2 231 854			2 231 854		2 231 854
EXPERTISE & CONSEIL	11/01/2024	6 559 494	159 723		6 719 217		6 719 217
TOTAL		20 590 912	159 723	0	20 750 635	580 595	20 170 040

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

L'écart d'évaluation, initialement constaté lors de l'acquisition de 84,86% des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL le 11 janvier 2024 et l'apport de 15,14% des titres de la même société en date du 27 mars 2024, a été augmenté de 159.723 euros en application des dispositions du Protocole d'acquisition.

Le test de valeur réalisé au 31 août 2025 a abouti à constater une dépréciation sur les écarts d'évaluation initialement constatés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés ADS Consultants, 457.155 euros, et Exponens Avocats, 123.440 euros.

6.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	11,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisitions	13,4
Dotation aux amortissements	-13,1
Cession / Mise au rebut	0,0
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	0,0
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	11,8

Un montant de 10.825K€ figure au bilan au poste Immobilisations incorporelles. Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés ainsi que par les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoine.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel informatique et mobilier de bureau, et d'immobilisations dont la livraison n'est pas terminée s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 228,6
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	,0
Acquisitions	360,0
Dotation aux amortissements	-516,8
Cession / Mise au rebut	-205,0
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	134,2
VNC des immos	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 000,9

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Site	Montant
Agencements	Tous sites	-
Matériel de bureau et informatique	Tous sites	344K€
Mobilier	Tous sites	16K€

6.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	3 015,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Acquisition d'immobilisations financières	3 638,4
Réévaluation des immobilisations financières	16,7
Diminution des immobilisations financières	-2 132,0
Dépréciation des immobilisations financières	0,0
Immobilisations nettes à la clôture	4 538,5

Les 12.308 titres de la société My Unisoft figurant à l'actif au 31 août 2024 pour un montant de 1.956.690 euros ont fait l'objet, en date du 19 décembre 2024, des opérations suivantes :

Opération	Nombre d'actions	Prix de revient	Prix de cession/Apport	Plus-value
Cession	3.693	525.745€	1.353.356€	827.611€
Apport	8.615	1.430.945€	3.305.230€	1.874.285€
Total	12.308	1.956.690€	4.658.586€	2.701.896€

- 3.693 actions ont été cédées à la société Maximus Bidco pour un montant de 1.353.356 euros dégageant une plus-value de 827.611 euros.
- 8.615 actions ont été apportés à la société Maximus Topco en échange de 3.305.230 actions d'un euro de ladite société, dégageant une plus-value de 1.874.285 euros

Les obligations convertibles de la société My Unisoft inscrites au bilan pour un montant de 174.996 euros ont été remboursées à la société à la même date.

La société a acquis au cours de l'exercice des actions des sociétés, WeekExperts pour 150.000 euros, abCSR pour 15.440 euros auquel s'ajoute une souscription d'obligations convertibles pour un montant de 85.402,50 euros et Bee Report pour 75.000 euros

Détail des immobilisations financières à la clôture, en K€ :

Titres non consolidés	3.635,0 K€
Maximus Topco	3.305.230€
WeekExperts	150.000€
abCSR	100.842€
Bee Report	75.000€
Autres Titres	3.932€
Dépôts de garantie	897,6 K€
Autres Immos Financières	5,9 K€
Total	4.538,5 K€

6.5 Crédits clients

Au 31/08/2025 les créances clients brutes s'établissent à **15.364K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **1.616K€**.

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Crédits Clients à l'ouverture	16 046,7	-1 537,4	14 509,3
Crédits Clients à l'ouverture des sociétés acquises	0,0	0,0	0,0
Crédits Clients à la clôture	15 363,6	-1 615,8	13 747,8
Variation	-683,1	-78,4	-761,4

6.6 Etat des créances

En K€	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	85		85	
Intérêts courus sur créances et prêts				
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	904			904
Prêts, cautionnements et autres créances - courants				
Total immobilisations financières	989	,0	85,4	904
Clients et comptes rattachés	15 364	14 503	861	
Avances et comptes versés	100	100		
Créances sur personnel et organismes sociaux	80	80		
Créances fiscales	1 372	1 372		
Impôts différés actifs	303	134	12	156
Autres créances - courant	936	681	72	183
Charges constatées d'avance	1 472	1 472		
Total Autres créances	4 263	3 839	84	340
Total Crédits	20 615	18 342	1 030	1 243

6.7 Capitaux propres

6.7.1 Dividende

L'Assemblée Générale du 28 novembre 2024 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 1.000.000€, soit 4,51€ / action. Tenant compte des 110 actions auto-détenues par la société le montant total du dividende versé aux associés détenant 221.571 actions s'est élevé à 999.503,79 euros. Le solde de 496,21 euros a été affecté au compte report à nouveau.

6.7.2 Actions autodétenues

Par décision en date du 18 janvier 2024, les associés ont autorisé le Président à procéder ou faire procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social au moment du rachat.

Le Président a usé de cette faculté en date du 15 novembre 2024 pour acquérir 1.700 actions auprès de la société HELAIMI Conseil pour un montant de 319.736 euros.

Par décision en date du 28 novembre 2024, les associés ont autorisé le Président à procéder ou faire procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social au moment du rachat.

Le Président a usé de cette faculté :

- En date du 11 janvier 2025 pour acquérir 1.338 actions auprès de la société HELAIMI Conseil pour un montant de 251.651 euros.
- En date du 24 janvier 2025 pour acquérir 4 actions auprès de Monsieur Alain FORESTIER pour un montant de 752 euros.
- En date du 30 janvier 2025 pour acquérir 1.155 actions auprès de la société ALAIN FORESTIER Conseil pour un montant de 217.232 euros.

Au cours de l'exercice, 2.640 actions ont été cédées au FCPE investi en actions Exponens pour un montant de 458.779 euros. La moins-value réalisée lors de ces opérations, 7.729 euros nets d'impôt sur les sociétés, a été inscrite directement en réserves consolidées.

Les mouvements sur les actions auto-détenues s'analyse de la manière suivante :

Nombre d'actions à l'ouverture	1 050
Achat de la période	4 197
Actions acquises par les actionnaires	0
Actions attribuées dans le cadre de croissances externes	0
Actions allouées à une opération d'actionnariat salarié	-2 640
Nombre d'actions à la clôture	2 607

Au 31 août 2025, la société détient 2.607 actions sur les 221.681 actions composant son capital social, pour un montant de 490.325 euros.

6.8 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2024	Reclassement (*)	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2025
Provisions pour risques	194			611	-7	-11	787
Provisions pour charges	650			265	-77		837
Impôt différé passif	44	-44					0
Total	888	0	0	875	-84	-11	1 624

(*) Les impôts différés passifs sont présentés au poste "Autres dettes" à compter de l'exercice clos le 31 août 2025

Variation Provisions pour risques :

Nouvelles dotations :

- Risque de litiges salariaux pour 535.000€
- Provision pour entretien/travaux pour 68.000€
- Un risque de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour un montant de 7.500€.

Reprises consommées :

- Provision pour risque de mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle pour 7.000€

Reprises non consommées :

- Provision pour litige anciens clients pour 11.011€

Variation Provisions pour charges :

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 837K€ fin août 2025 :

- Variation de la provision sur l'exercice : +188K€ (dont reprise consommée -77K€).

6.9 Emprunts et dettes financières

En K€	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Variation de périmètre	Clôture
Emprunt auprès d'établissement de crédit	8 675	301	-2 043	-	6 934
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	12	11	-12	-	11
Total Dettes financières MLT	8 687	312	-2 055		6 944
Dont Crédit-Bail	-	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-	-
Interêts courus non échus - Trésorerie passive	-	-	-	-	-
Total Dettes financières CT					
Situation à la clôture de l'exercice	8 687	312	-2 055		6 944

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 6.944K€ au 31 août 2025, en baisse de 1.743K€.

Le dernier Prêt Garanti par l'Etat (PGE) contractée lors de la crise sanitaire liée au COVID-19 a été remboursé au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice pour un montant de 301K€ en financement de la refonte de l'infrastructure informatique et divers matériels informatiques.

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 2.043K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

6.10 Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	2 505,4
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Dettes Fournisseurs à la clôture	2 609,1
Variation	103,8

Il n'a pas été constaté de charges à payer relatives aux franchises de loyers négociées pour les locaux situés 20 rue Brunel à Paris d'un montant total de 727K€. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celles-ci peuvent être évaluées à 447K€.

6.11 Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	9 815,0
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	0,0
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	10 726,1
Variation	911,0

6.12 Etat des dettes

En K€	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	6 934	1 733	4 786	415
Autres emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus sur emprunts	11	11		
Concours bancaire (trésorerie passive)				
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive				
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 944	1 743,9	4 785,9	414,5
Dettes fournisseurs	2 609	2 609		
Dettes s/ acquisition d'actifs				
Clients - Avance et acomptes reçus	357	357		
Dettes sociales	5 491	5 491		
Dettes fiscales (hors IS)	4 652	4 652		
Etat - impôt sur les bénéfices	583	583		
Impôts différés passifs	159		56	102
Comptes courants	1 832	1 832		
Autres dettes - courant	273	273		
Produits constatés d'avance	2 894	2 352	457	86
Total Autres dettes	16 240	15 540	512,6	188,1
Total Dettes	25 794	19 893	5 299	603

7 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2024 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2024 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2024 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2025	31/08/2024 Proforma	31/08/2024
EXPONENS Conseil et Expertise	12	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
EXPONENS Patrimoine	12	12	12
EXPONENS Interprofessionnel	12	12	12
EXPONENS Avocats	12	12	12
ADS Consultants	12	12	12
VOLENTIS	12	12	12
DIALOGUE	12	12	12
EXPERTISE & CONSEIL	12	12	8
GROUPE LEGRAND	12	12	8
AVARE Audit (1)	-	12	8
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2025</u>			
Néant			

(1) Société tournée au profit de la société EXPERTISE & CONSEIL au cours de l'exercice

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2025 12 mois	Au 31/08/2024 Proforma	Au 31/08/2024 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	59 747 115	57 183 939	54 938 055
RESULTAT D'EXPLOITATION Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées	5 028 981	4 512 743	4 128 367
RESULTAT D'EXPLOITATION Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées	4 448 386	4 512 743	4 128 367
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	4 985 275	3 120 754	2 814 024
INTERETS MINORITAIRES	-56 847	-55 302	-55 302
RESULTAT GROUPE	5 042 122	3 176 056	2 869 326

Les commentaires ci-après portent sur :

- le compte de résultat au 31/08/2025
- le compte de résultat proforma au 31/08/2024

7.1 Résultat

7.1.1 Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 59.747K€, en hausse de 2.563K€ (+4,5%) par rapport à l'exercice précédent (57.184K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 19.292K€, en hausse de 423K€ (+2,2%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2024 (18.869K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en baisse de 83K€ (1.114K€ contre 1.031K€).

Les charges de personnel, hors intéressement et participation des salariés s'établissent à 32.749K€, en hausse de 872K€ (+2,7%) par rapport à l'exercice précédent (31.877K€).

Les sociétés composant l'Unité Economique et Sociale (UES) EXPONENS ont signé un accord d'intéressement et un accord relatif à la participation des salariés aux résultats.

Il est constitué au 31/08/2025 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes desdites sociétés pour un montant total de 542K€, contre 236K€ au 31/08/2024. Il est constitué à la même date une provision pour intéressement de 104K€. Il n'avait pas été doté de provision pour intéressement au 31 août 2024.

Ces provisions, en baisse de 410K€, sont positionnées sur la ligne « charges sociales » du compte de résultat consolidé.

La présentation du compte de résultat est modifiée à compter de l'exercice clos au 31 août 2025. Il est désormais présenté un résultat d'exploitation « *Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* » et un résultat d'exploitation « *Après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* »

Le résultat d'exploitation « *Avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées* » s'inscrit à 5.029K€ en hausse de 516K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (4.513K€), soit une rentabilité de 8,4% contre 7,9% pour l'exercice précédent.

La dépréciation des écarts d'acquisition des sociétés ADS Consultants et Exponens Avocats dotée sur l'exercice s'élève à 581K€

7.1.2 Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -307K€ au 31/08/2025 contre -287K€ au 31/08/2024.

7.1.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 2.157K€ contre -52K€ à la clôture précédente :

- Plus-value liée à l'opération sur les titres My Unisoft : 2.702K€
- Provision pour risques sur litiges sociaux : - 535K€

7.1.4 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt 2025 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2025	31/08/2024
Impôt exigible	1 316	957
Crédit d'Impôt	-14	-26
Impôt différé	11	26
Total	1 314	958

Conformément à la législation, la plus-value de l'opération sur les titres My Unisoft dégagée dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait l'objet d'une neutralisation des conséquences fiscales.

Tous les impôts différés sont évalués au taux de 25% au 31 août 2025. Ils étaient évalués à ce même taux au 31 août 2024.

Les impôts différés ont varié comme suit :

	31/08/2024		Variation au compte de résultat		Impôt différé inscrit en réserves		31/08/2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts Différés en k€								
Ajustement Capitaux Propres	0	0					0	0
Cession Fds de Commerce	6	0					6	0
Participation	59	0	77				136	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	115	0	46				161	0
Plus-value titres My Unisoft	0	44		75		-16	0	102
Provision Intragroupe	0	0		56			0	56
Plus ou moins-value titres autocontrôle	0	0		3		-3	0	0
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	0	0					0	0
Impôts Différés Nets	180	44	122	133	0	-19	303	159

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit (en K€) :

Résultat Net Consolidé	4 985
Impôt Consolidé	1 314
Base théorique	6 299
Impôt théorique au taux de 25%	1 575
Différences Permanentes	-458
Différences Provisoires	75
Déficits de l'exercice non activés	136
Crédits d'impôt	-14
Déficit N-1 utilisé	
Changement de taux d'impôt de la période	
Impôt Réel	1 314
Taux effectif d'impôt	20,9%

Les différences permanentes sont principalement constituées :

- Des conséquences du traitement fiscal de la plus-value réalisée sur les titres My Unisoft, -636K€
- De l'absence de comptabilisation d'impôt différé relatif à la dépréciation des écarts d'acquisitions pratiquée au cours de l'exercice, +145K€

7.1.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 4.985K€, en hausse de 1.865K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (3.121K€), soit une rentabilité de 8,3% (5,5% sur l'exercice clos le 31/08/2024).

7.2 Autres informations

7.2.1 Effectif

	2025	2024
Cadres	206	197
Employés	197	203
Apprentis	41	50
TOTAL	444	450

7.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 61K€.

8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Incidence des variations de périmètre

Le périmètre de consolidation n'ayant pas évolué il n'est pas constaté d'incidence de variation de périmètre de consolidation dans le tableau des flux de trésorerie de l'exercice.

8.2 Engagements financiers

8.2.1 Engagements donnés

- Dans le cadre du financement de l'acquisition des parts de la société EXPONENS Avocats par la société EXPONENS Interprofessionnel, la société EXPONENS Conseil et Expertise s'est portée caution solidaire de cette dernière au profit de la banque BRED Banque Populaire pour un montant de 254.400 euros.
- Nantissement en garantie du prêt contracté par EXPONENS Interprofessionnel auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 212.000 euros et au profit d'elle-même, de 245 actions de la société EXPONENS Avocats d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 décembre 2020 de la société EXPONENS Avocats.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.000.000 euros et au profit d'elle-même, de 200.000 actions de la société ADS Consultants d'une valeur nominale de 1,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 30 novembre 2021 de la société ADS Consultants.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 886.000 euros et au profit d'elle-même, de 25.000 actions de la société Volentis d'une valeur nominale de 5,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 15 décembre 2022 de la société Volentis.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 5.745.669 euros et au profit d'elle-même, de 2.813 actions de la société EXPERTISE & CONSEIL d'une valeur nominale de 300,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 11 janvier 2024 de 84,86% de la société EXPERTISE & CONSEIL.
- La société a signé avec faculté de substitution, en date du 10 février 2025, une promesse unilatérale d'achat en l'état futur d'achèvement d'un immeuble sis à Paris. Une indemnité d'immobilisation d'un montant de 500.000 euros, figurant au bilan au poste Autres Créances, a été versé par la société le même jour. A la date d'arrêté des comptes au 31 août 2025, la faculté de substitution a été exercée et la somme de 500.000 euros remboursée à la société.

8.2.2 Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société Volentis, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 317.550 euros jusqu'au 31 décembre 2023
 - 211.700 euros jusqu'au 31 décembre 2024
 - 105.850 euros jusqu'au 31 décembre 2025

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

- Dans le cadre de l'acquisition de 84,86% des titres de la société EXPERTISE & CONSEIL, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 662.998 euros jusqu'au 31 décembre 2026.